

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

COMMISSION

**LES PERSPECTIVES
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DANS LA C.E.E. DE 1960 A 1970**

1962

**LES PERSPECTIVES
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DANS LA C.E.E. DE 1960 A 1970**

Rapport d'un groupe d'experts

SOMMAIRE

	Page
Avant-propos de la Commission de la Communauté économique européenne	5
Introduction	13
Première partie : Signification économique des projections	15
I. Les tendances générales de l'expansion	18
II. La ventilation des projections globales	20
III. Les projections économiques pour la Communauté	21
Deuxième partie : La croissance économique dans la C.E.E. de 1960 à 1970:	
Résultats des projections	25
Section I – Les projections économiques nationales globales	26
Section II – Les projections économiques globales pour la Communauté	44
Section III – Les projections des catégories d'utilisation du produit brut de C.E.E.	53

ANNEXES

Tableau n° 1 – Evolution du produit national brut et de ses principales catégories d'utilisation dans les pays de la C.E.E. de 1950 à 1960 (en millions de U.S. dollars à prix constants aux prix et taux de change de 1960)	67
Tableau n° 2 – Evolution du produit national brut et de ses principales catégories d'utilisation dans les pays de la C.E.E. de 1950 à 1960 (Indices base 1950 = 100 (a) et base 1955 = 100 (b))	68
Tableau n° 3 – Evolution des principales catégories d'utilisation du produit national brut dans les pays de la C.E.E. de 1950 à 1960 (Répartition en pourcentage du produit national brut)	69
Tableau n° 4 – Projections démographiques et économiques 1960 - 1970 Allemagne (R.F.)	70
Tableau n° 5 – Projections démographiques et économiques 1960 - 1970 Belgique	71
Tableau n° 6 – Projections démographiques et économiques 1960 - 1970 France.	72
Tableau n° 7 – Projections démographiques et économiques 1960 - 1970 Italie	73

	Page
Tableau n° 8 – Projections démographiques et économiques 1960 – 1970 Pays-Bas	74
Tableau n° 9 – Projections démographiques et économiques 1960 – 1970 Communauté économique européenne	75
Graphique n° 1 – Evolution du produit national brut dans les pays de la C. E. E. 1950 – 1970	76
Graphique n° 2 – Evolution du produit national brut et de ses principales catégories d'utilisation	
– Allemagne (R.F.)	77
– Belgique	78
– France	79
– Italie	80
– Pays-Bas	81
– C.E.E.	82
Graphique n° 3 – Evolution de la part de chaque pays dans le produit brut de la C.E.E. (en %).	83
Graphique n° 4 – Evolution du produit national brut et de la formation brute de capital fixe de 1950 à 1970	
– Allemagne (R.F.)	84
– Belgique	85
– France	86
– Italie	87
– Pays-Bas	88
– C.E.E.	89

Sources des séries statistiques 1950 – 1960: O.S.C.E. Bulletin général de statistique, volume 12, 1961.

Note: Les graphiques et les tableaux en annexe, notamment le graphique n° 2, représentent des variations à prix constants; on doit en tenir compte lors de l'interprétation des documents, spécialement pour l'évolution des dépenses de consommation publique.

AVANT-PROPOS DE LA COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

1. Aux termes de l'article 2 du traité de Rome, la Communauté économique européenne a notamment pour mission de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté et une expansion continue et équilibrée. Le même article précise que ces objectifs doivent être atteints par le rapprochement progressif des politiques économiques des Etats membres.

Depuis la mise en œuvre du Traité, des progrès notables ont été réalisés dans la voie de la coordination des politiques économiques, notamment dans le domaine monétaire et conjoncturel. A l'avenir, la confrontation des budgets économiques dans le cadre du Comité de politique conjoncturelle donnera, à la fin de chaque année, une vue plus précise du développement économique escompté de l'ensemble de la Communauté au cours de l'année suivante, et permettra aux organes de la C.E.E. d'être mieux à même de suggérer les mesures nécessaires pour assurer une expansion équilibrée des économies des Etats membres.

2. Ce rapprochement des politiques économiques ne peut cependant être limité aux actions à court terme, mais doit s'étendre aux politiques de croissance à plus long terme que les pays du marché commun mettent en œuvre. Pour permettre une meilleure coordination des mesures que les Etats membres prennent pour assurer le développement de leurs économies, la Commission a pensé qu'il était nécessaire de recueillir des informations sur les tendances de l'évolution économique à long terme, afin de prendre conscience des conditions générales de l'expansion économique de la Communauté au cours de la période transitoire.

C'est dans cet esprit que la Commission, après la publication, en septembre 1958, d'un rapport établi à sa demande par un groupe de personnalités indépendantes sur « la situation économique des pays de la Communauté », a confié au même groupe la mission d'étudier les conditions du développement économique au cours de la période transitoire. Les membres de ce groupe sont particulièrement connus pour leur haute compétence dans le domaine de la comptabilité nationale et des analyses prospectives ; ils ont travaillé en collaboration étroite avec les services de la Commission¹.

¹ Même lorsque les personnalités en question occupent de hautes fonctions administratives dans leur pays, elles ont participé aux travaux du groupe à titre personnel.

3. Le groupe, placé sous la présidence de M. Pierre Uri, est composé des personnalités suivantes¹ :

– M. Wilhelm Bauer, directeur à l'Institut de recherche économique de la Rhénanie-Westphalie, à Essen.

– M. Albert Kervyn de Lettenhove, directeur du Bureau de programmation économique, de Bruxelles.

– M. Claude Gruson, directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques, de Paris.

– M. Salvatore Guidotti, conseiller économique à la Banque d'Italie, de Rome.

– M. Pieter de Wolff, directeur du Bureau central du plan, de La Haye.

La Commission adresse aux membres du groupe ses remerciements pour les travaux qu'ils ont effectués dans un domaine particulièrement difficile, et auxquels ils ont consacré une partie importante de leur temps.

4. Les premiers résultats du groupe de travail font l'objet du présent rapport, remis à la Commission en juin 1962. Dans la première partie de ce document, le groupe expose les méthodes de travail qu'il a choisies et le programme de travail qu'il a adopté; dans la seconde partie, il présente des estimations de l'expansion économique globale de la Communauté économique européenne pour la période de 1960 à 1970.

La première tâche du groupe de travail a été en effet de définir la méthode à retenir pour l'établissement de projections dans un ensemble de pays en voie d'intégration et de fixer l'ordre des opérations à effectuer. Le groupe entend procéder par approximations successives; c'est dire que les premiers résultats obtenus peuvent toujours être remis en question au cours de l'avancement du travail de projection. Le programme de travail du groupe, décrit dans la première partie du rapport, comporte quatre étapes principales :

a) Il convient d'abord de choisir des hypothèses de travail sur l'évolution future de l'emploi global et sur les tendances de la productivité générale, la combinaison de ces deux hypothèses détermine la croissance projetée du produit national brut pendant la période considérée;

b) La deuxième étape du travail a pour objet de ventiler les projections globales du produit national brut entre les principales catégories d'utilisation: investissements privés et publics, consommation privée et publique, solde des échanges extérieurs, variation des stocks;

¹ M. Pasquale Saraceno, directeur central de l'Institut pour la reconstruction industrielle, Rome, a participé aux travaux du groupe jusqu'à la fin de l'année 1959. Par ailleurs, M. Karl Heinz Raabe, conseiller au ministère fédéral des affaires économiques, Bonn, a pris part depuis le début de 1962 à ces réunions.

Un expert luxembourgeois, M. Bartel, est associé aux travaux du groupe; cependant, étant donné l'importance de l'agriculture et de la sidérurgie dans l'économie luxembourgeoise, et les problèmes particuliers que pose l'établissement de projections dans ces secteurs, il n'a pas été établi, pour l'instant, de projections globales pour le grand-duché de Luxembourg. Il sera tenu compte de l'évolution de l'économie luxembourgeoise au cours de la prochaine étape des travaux du groupe, lorsque des projections seront établies pour les grandes branches d'activité.

- c) La troisième étape consistera en une ventilation plus détaillée des estimations précédentes entre quelques grandes branches d'activité; la nomenclature retenue par le groupe distingue douze branches d'activité industrielle et cinq catégories de services; cette étape comprendra l'établissement de projections pour les importations et les exportations, par grandes catégories de biens et de services;
- d) La dernière étape du programme de travail comportera un essai de répartition des estimations globales des investissements et de l'emploi entre les grandes branches d'activité.

Le groupe a pris comme base de ses travaux les résultats constatés pour l'année 1960, bien que la situation conjoncturelle ait pu présenter à cette date certaines divergences selon les pays membres. Le groupe a retenu, comme terme de ses projections, la fin de la période transitoire, c'est-à-dire l'année 1970; cependant, pour faire apparaître d'éventuelles modifications dans le rythme de l'expansion au cours de la décennie, des projections ont été également présentées pour 1965.

5. La deuxième partie du rapport présente les résultats provisoires auxquels le groupe est dès maintenant parvenu. Ces résultats couvrent les deux premières étapes du programme de travail; le rapport présente donc des estimations sur la croissance projetée du produit national brut des Etats membres de la Communauté, en 1965 et en 1970, et une ventilation de ces estimations entre les grandes composantes du produit national.

Les hypothèses de travail retenues pour l'évolution future de l'emploi ont été établies après examen des perspectives démographiques générales et en tenant compte des tendances des migrations, des changements prévisibles dans le taux d'activité de la population (emploi féminin, durée de la scolarité, âge de la retraite), et enfin des variations escomptées du nombre des chômeurs. Ces hypothèses pourront être révisées au fur et à mesure que se préciseront les conditions futures de l'emploi par région, par secteur industriel et selon les qualifications professionnelles. De même, les hypothèses retenues sur l'évolution future de la productivité globale, mesurée par le produit brut par personne occupée, pourront être modifiées lorsque les tendances d'évolution de la productivité par secteur seront mieux connues.

Il a semblé utile de ne pas se limiter à une estimation unique de la croissance escomptée du produit brut, mais d'adopter deux séries de projections. La variante la plus élevée est considérée par le groupe comme l'hypothèse principale d'expansion, correspondant à des conditions générales favorables; mais, pour étudier les implications d'une croissance un peu plus lente, une autre série de projections a été présentée.

Pour la répartition des projections globales entre grandes composantes du revenu national, des hypothèses de travail ont été retenues sur l'évolution des investissements privés et publics. Elles sont fondées sur l'évolution passée de la formation de capital, sur l'estimation des changements à prévoir dans les

relations entre l'investissement et le produit brut, sur les programmes de construction de logements et de grands travaux publics d'infrastructure dont on peut avoir d'ores et déjà connaissance.

Bien entendu, ces hypothèses pourront être modifiées après un examen détaillé des relations entre les investissements et la production dans les grands secteurs de l'activité économique. Le groupe a également choisi certaines hypothèses de travail, exposées dans le rapport, sur l'évolution des dépenses de consommation publique et privée. En ce qui concerne le solde des échanges extérieurs, on a admis que la C.E.E. disposerait en 1970 d'un excédent de sa balance courante lui permettant de financer des exportations de capitaux et une aide aux pays en voie de développement.

6. Les estimations retenues pour l'expansion varient de pays à pays, selon l'évolution attendue de la population active et de la productivité. L'emploi devrait s'accroître de 7% pour l'ensemble de la Communauté, mais dans une mesure très variable suivant les pays puisque l'augmentation prévue n'est que de 3,4% pour l'Allemagne, alors qu'elle atteint 14,1% pour les Pays-Bas. L'accroissement du produit brut par personne occupée atteindrait, pour l'ensemble de la Communauté, 50% environ au cours des dix années envisagées, mais certaines différences existent suivant les pays: le produit brut par personne occupée s'accroîtrait de 40% en Belgique, alors qu'en Italie l'augmentation atteindrait quelque 60%. L'augmentation prévue de la productivité étant plus forte dans les pays où le produit par personne occupée est actuellement moins élevé, les projections font apparaître un rapprochement des niveaux de productivité globale, qui est conforme aux objectifs du traité de Rome et qui résulte, pour une part, de la création du marché commun.

Les projections économiques nationales agrégées conduisent, pour l'ensemble de la Communauté, à une expansion globale annuelle de l'ordre de 4,8%, en moyenne, de 1960 à 1970, dans l'hypothèse principale d'expansion. Le tableau suivant résume, pour chaque pays, les résultats atteints entre 1950 et 1960 et les perspectives du développement économique entre 1960 et 1970, telles qu'elles résultent du rapport du groupe de travail.

LA CROISSANCE DU PRODUIT BRUT DANS LA C.E.E. :

RESULTATS ET PERSPECTIVES

(selon l'hypothèse principale d'expansion)

(% d'accroissement par période de 5 ans)

Pays	1950 - 1955	1955 - 1960	1960 - 1965	1965 - 1970
Allemagne (R.F.)	54,2	35,0	24,1	21,9
Belgique	17,6	12,9	20,5	21,1
France	24,2	22,9	28,8	25,8
Italie	33,6	33,0	33,5	32,3
Pays-Bas	31,3	22,6	23,4	27,2
C.E.E.	35,0	28,1	27,0	25,3

7. Ainsi le rapport présenté par le groupe de travail permet, d'ores et déjà, d'avoir une vue d'ensemble, globale sans doute, mais cohérente du développement de l'économie des Etats membres d'ici 1970. C'est pourquoi la Commission a estimé que ce document ne devait pas être seulement réservé à son information et en a par conséquent autorisé la publication.

En effet, des estimations de la croissance possible de l'économie des Etats membres au cours des prochaines années ont été maintes fois demandées. De telles projections sont utiles aux agents économiques privés afin que leurs décisions d'investissements, tout en demeurant libres, soient prises en tenant compte de l'évolution probable du marché. Elles sont également utiles pour éclairer les choix des autorités publiques. Ainsi, il semble de plus en plus nécessaire d'orienter la politique conjoncturelle en fonction de perspectives d'expansion à moyen et à long terme; de même, une politique judicieuse de répartition des revenus suppose que l'on dispose d'indications sur l'évolution future de la production; les programmes de développement des infrastructures économiques et sociales doivent tenir compte des ressources qui seront disponibles et des besoins qui apparaîtront dans plusieurs années.

A l'échelle européenne, les décisions de principe qu'implique la mise en œuvre du marché commun, par exemple dans le domaine de l'agriculture, de l'énergie, des transports et de la formation professionnelle, supposent que certaines hypothèses soient retenues sur le développement économique de la Communauté d'ici 1970.

8. Il convient également de rappeler que le premier conseil ministériel de l'O.C.D.E., réuni les 16 et 17 novembre 1961, a retenu comme objectif collectif à atteindre, entre 1960 et 1970, la réalisation d'une croissance de 50 % du P.N.B. de l'ensemble des pays membres. Cette décision du conseil de l'O.C.D.E. implique que les pays membres de cette organisation adoptent des politiques économiques permettant d'atteindre le résultat fixé. Etant donné l'importance de l'ensemble des économies des pays de la C.E.E. au sein de cette organisation, il est du plus grand intérêt que les pays du marché commun réfléchissent ensemble sur les perspectives de développement économique de la Communauté au cours des dix prochaines années. Le travail déjà accompli, et dont les résultats sont consignés dans le présent document, constitue la condition technique préalable d'une confrontation des politiques de croissance des Etats membres.

9. Si, pour toutes ces raisons, la Commission attache une grande importance à ce rapport, elle n'en est pas moins consciente, comme les membres du groupe eux-mêmes, des difficultés particulières que comporte la réalisation d'une telle étude et des limites de ce travail.

Déjà dans un cadre national, les projections du développement futur rencontrent de grands obstacles d'ordre technique et statistique. Etablir des projections économiques pour un ensemble de pays en voie d'intégration, et dont les structures subissent de ce fait de grandes modifications, présentait des

difficultés bien plus grandes encore; le groupe ne disposait, pour les résoudre, d'aucun précédent. La réalisation de ce travail demandait la solution préalable de difficultés d'ordre statistique; toutes ne sont pas encore résolues. La plus importante résulte de l'absence d'un tableau d'échanges interindustriels pour l'ensemble de la Communauté: les travaux en cours devraient combler prochainement cette lacune.

Les membres du groupe ont défini ainsi leur recherche: «Le travail entrepris ne constitue pas par lui-même une tentative de planification, il ne fixe aucun objectif impératif, ni pour l'ensemble de l'économie, ni pour les secteurs des entreprises; il n'est même pas, à la rigueur, une œuvre de prévision... L'objet de l'entreprise est d'éclairer les politiques économiques».

Le groupe a retenu pour un tel travail le terme de «projections». Les projections ne sont pas des prévisions, car elles ne tiennent pas compte de tous les changements qui peuvent intervenir dans les domaines techniques ou politiques, ni des fluctuations de la conjoncture. Par l'observation de l'évolution économique passée et l'adoption de certaines hypothèses de travail, elles déterminent les possibilités d'expansion de l'économie au cours de la période considérée, sur la base des politiques économiques et financières actuelles. Des politiques économiques particulièrement efficaces permettront peut-être d'obtenir de meilleurs résultats; à l'inverse, des accidents conjoncturels ou des politiques moins heureuses pourraient se traduire par une croissance plus lente.

Par ailleurs, on ne peut ignorer que la signification des hypothèses retenues par le groupe diffère suivant les pays. Sans doute ne s'agit-il pas seulement d'une addition de données nationales mais d'une tentative de projections cohérentes pour l'ensemble de la Communauté; les projections soumises par les membres du groupe pour chacun de leurs pays ont fait l'objet de longues discussions et révisions, pour concilier les projections nationales et tenir compte des transformations dues au marché commun. Cependant la diversité des moyens mis en œuvre par les gouvernements pour assurer la croissance de leurs économies a des incidences sur la signification des estimations présentées: ainsi en Belgique et en France les projections pour 1965 sont fondées sur les objectifs d'expansion fixés par les autorités nationales.

Les membres du groupe ont également souligné que ce rapport, qui ne couvre qu'une partie du programme de travail adopté, avait, dans une certaine mesure, un caractère provisoire. En effet, les estimations retenues pourront être révisées au fur et à mesure des progrès des travaux; le résultat final en sera nécessairement affecté. Un second rapport, qui présentera des estimations de la demande finale pour quelques grandes catégories de produits et des estimations de la production des branches d'activité correspondantes, viendra compléter et, en cas de besoin, corriger ce premier rapport.

politique économique. Elle espère que, sur cette base, une large discussion pourra se développer dans la Communauté, conduisant notamment à une amélioration des méthodes de projection employées dans les différents pays, et facilitant les efforts du groupe pour compléter les résultats déjà obtenus. Le rapport met en évidence la solidarité et les interdépendances au sein de la Communauté; il fait apparaître la possibilité et les conditions d'une expansion soutenue qui bénéficiera à l'ensemble des pays de la C.E.E.; il montre la nécessité de définir en commun des actions ou des programmes qui permettront d'assurer la croissance rapide, le développement harmonieux et le plein emploi des forces productives, objectifs définis par l'article 2 du traité de Rome.

La Commission espère que la poursuite de ces travaux permettra de parvenir à une meilleure connaissance des perspectives de développement économique des pays de la Communauté et des problèmes de politique économique qui peuvent se poser; elle souhaite que la coopération déjà fructueuse, qui s'est établie entre la Commission et les autorités nationales responsables, se développe et permette de réaliser de nouveaux progrès dans la voie du rapprochement des politiques économiques des pays membres de la Communauté.

INTRODUCTION

1. En septembre 1958, la Commission de la Communauté économique européenne a publié un rapport sur la situation économique dans les pays de la Communauté, établi par un groupe d'experts présidé par M. Pierre Uri.

Le rapport ne constituait pas une analyse de la conjoncture à un moment donné, ni un effort de prévision. Il voulait décrire une situation de base à la veille des premières mesures d'établissement du marché commun européen. Il s'efforçait donc de mettre en évidence les traits fondamentaux de la position économique de chaque pays et de la Communauté prise dans son ensemble, et les évolutions constatées. En faisant apparaître les convergences et les divergences dans la structure et le progrès de la production, dans la balance extérieure, dans le système financier et celui des prix, il apportait des éléments d'appréciation sur les changements que provoquerait l'établissement du marché commun, sur les adaptations qui se révéleraient nécessaires, sur les points où l'action aurait à se concentrer.

2. Il est apparu qu'un deuxième travail devait faire suite à celui-là pour tenter d'éclairer l'évolution future. Les problèmes que pose l'établissement du marché commun, aussi bien aux responsables de la politique économique qu'aux chefs d'entreprises, diffèrent suivant le rythme d'expansion constaté dans l'ensemble de la Communauté, dans chacun des pays membres, dans chacune des industries. En particulier, plus les investissements — qu'ils portent sur les installations, sur la recherche ou sur la formation des hommes — doivent produire leurs effets sur une période prolongée, plus il est indispensable d'éclairer les choix. La Commission a décidé de confier au même groupe d'experts la mission de dégager les perspectives de développement à long terme.

Le travail entrepris ne constitue pas par lui-même une tentative de planification ; il ne fixe aucun objectif impératif ni pour l'ensemble de l'économie ni pour les secteurs ou les entreprises. Il n'est même pas, à la rigueur, une œuvre de prévision. En d'autres termes, on ne prétend pas que les perspectives dégagées doivent se réaliser en tant que telles. La première raison est qu'il y a dans le domaine technique, aussi bien que dans le domaine politique, des modifications imprévisibles, surtout sur une période prolongée ; on ne peut dégager des perspectives que sur la base de certaines hypothèses, qui admettent sans doute un certain rythme de progrès et d'évolution technique, qui excluent cependant les bouleversements. Par ailleurs, des perspectives à long terme se distinguent des déviations conjoncturelles ; elles se rapportent à une tendance cependant que l'activité, dans les années mêmes qui jalonnent la période prise en considération,

pourra se trouver plus haute ou plus basse en fonction des fluctuations à court terme. Enfin, l'objet majeur de l'entreprise est d'éclairer les politiques économiques et l'action des intéressés, de telle sorte que ces politiques et cette action même aboutissent à des résultats plus favorables. Entre les termes qui sont courants dans ce domaine, le groupe propose, par opposition à celui de prévision, d'utiliser le terme de projection.

La projection à long terme explicite ses hypothèses, exclut les fluctuations conjoncturelles, ménage leur place aux politiques et aux comportements. Son ambition est de dessiner des tendances qui apparaissent probables si certaines conditions sont remplies, sur lesquelles il est raisonnable que les agents économiques ajustent leurs décisions, qui cependant peuvent n'être pas atteintes, qui devraient aussi, moyennant des politiques particulièrement vigoureuses et heureuses, pouvoir être dépassées. La projection est un instrument d'action.

PREMIERE PARTIE

SIGNIFICATION ECONOMIQUE DES PROJECTIONS

3. Au cours de la période qui s'est ouverte en 1958 se sont associés deux sortes de changements : ceux qui sont dus à la croissance économique, ceux aussi qui sont dus à l'établissement du marché commun. Il est immédiatement raisonnable de retenir, comme horizon des projections, le moment où normalement doit s'achever la période de transition fixée par le traité de Rome, soit l'année 1970, en prévoyant un jalon intermédiaire en 1965. Il convient par ailleurs, en tout état de cause, de tenir compte de certaines transformations technologiques : par exemple la modification des sources d'approvisionnement en énergie ou les progrès de l'automatisation.

L'établissement du marché commun change les rythmes et les formes du développement, en précipitant le déclin de certaines productions anti-économiques ou périmées, mais beaucoup plus encore en accroissant les incitations à l'investissement et à la productivité, et en exigeant des politiques économiques une orientation plus efficace et rationnelle.

4. Ce rassemblement de plusieurs pays, cette combinaison de deux sortes de changements de structure, comportent pour le travail à accomplir des difficultés évidentes et commandent le choix des méthodes. Les données statistiques disponibles ne sont pas nécessairement homogènes dans les différents pays ; les chiffres n'ont pas même nécessairement la même signification pour l'avenir, suivant qu'il s'agit ou non de pays ayant, comme la France, ou sous une forme différente la Belgique et les Pays-Bas, un programme économique d'ensemble : les visées numériques ont, à des degrés différents, le caractère d'un objectif ou d'une simple supputation.

5. Quant à la méthode, la combinaison de pays ayant chacun des structures et des conditions de changements qui leur sont propres écarte le recours exclusif à un modèle fondé sur un nombre réduit de paramètres et de coefficients. Introduisant essentiellement pour variables la force de travail disponible, le capital et, dans des constructions plus précises et plus réalistes, un facteur autonome d'amélioration de la productivité, ces formules permettent l'établissement de courbes de développement qui se raccordent de manière satisfaisante aux évolutions constatées. Mais, par son caractère synthétique, cette méthode laisserait précisément de côté le détail des changements de structure, c'est-à-dire des

développements inégaux entre les secteurs ou les régions, qui représentent pour l'action les problèmes les plus concrets.

Cet ensemble de considérations explique le choix d'une méthode d'approximations successives, qui aborde le problème par une série de démarches logiquement liées entre elles, en même temps qu'elle permet de rechercher et d'établir, suivant des critères aussi uniformes que possible, les données chiffrées nécessaires à mesure qu'elle les utilise. On s'efforcera d'en donner ici la philosophie d'ensemble, en réservant à une deuxième partie l'exposé des premiers résultats.

6. Le phénomène fondamental est qu'à des niveaux de plus en plus élevés de revenu la demande ne croît pas dans les mêmes proportions pour toutes les sortes de biens ou de services. Cela est vrai d'abord si l'on décompose la dépense finale en ses quatre grands éléments : la consommation privée, la consommation publique, l'investissement (privé et public) et les exportations.

On doit noter au passage que la consommation publique ne se confond pas avec le total des dépenses publiques courantes. Une part considérable des budgets va à des transferts dont l'effet est d'opérer un prélèvement sur le pouvoir d'achat des uns pour apporter un pouvoir d'achat supplémentaire à d'autres ; l'effet de ces transferts se retrouve dans la consommation ou dans l'investissement de leurs bénéficiaires.

La consommation publique est donc la demande en biens et services des administrations publiques pour leur fonctionnement, et notamment l'emploi des fonctionnaires. Dans certains de ces éléments, la consommation publique suit une évolution relativement autonome : c'est en particulier le cas des dépenses militaires. Mais d'autres éléments sont liés dans la longue période à l'évolution de la production et de la consommation : ce sont par exemple les frais d'entretien et l'exploitation des réseaux de transports, les charges d'équipement sanitaire et social, les dépenses d'éducation et de recherche scientifique et technique.

L'investissement se décompose en capital fixe et accroissement des stocks. Si l'on élimine les variations conjoncturelles, l'accroissement des stocks résulte de l'accroissement même de la production, qui exige des approvisionnements plus importants et qui comporte surtout un développement de la masse des travaux en cours aussi bien que des produits en instance d'être vendus. Le niveau de l'investissement fixe, public ou privé, a une importance décisive pour le rythme même du développement de la production.

L'exportation dépend du niveau de la demande extérieure, de la concurrence d'autres fournisseurs, enfin des marges laissées disponibles par la demande intérieure.

Finalement, l'élément majeur de la demande globale est la consommation privée. A mesure que les besoins fondamentaux en nourriture, en vêtements et

en logement sont satisfaits, elle se porte de manière plus ample vers d'autres catégories de biens, notamment les biens de consommation durables, et sur les divers services. Cette déformation progressive de la demande comporte, pour les différents secteurs fournisseurs, des possibilités inégales de développement.

7. Il est inévitable, dans un premier stade, d'analyser ces variations de la demande sans tenir compte des variations de prix, et en fonction de l'accroissement de la production, c'est-à-dire du revenu réel. Il n'y a cependant là qu'une démarche provisoire. Même sans mouvements d'ensemble des prix – qui doivent être d'ailleurs étroitement limités par une politique de stabilité financière – des variations des prix relatifs se produisent inévitablement suivant les conditions de la production et de l'offre, et les poussées de la demande ; elles réagissent à leur tour sur la demande elle-même. L'équilibre qui doit s'établir à l'intérieur des économies aussi bien que dans les balances extérieures n'est pas seulement un équilibre en quantité, mais en valeur. On sera donc conduit à introduire, au moment opportun, des hypothèses nécessairement délicates et incertaines sur des variations relatives de prix par grandes catégories de produits ou de services.

8. Si donc on part des variations dans la composition de la demande suivant le niveau du revenu, ce n'est pas une considération exclusive. C'est que ces variations obéissent à des relations assez bien définies au lieu que les modifications dans les conditions de la production dépendent d'innovations techniques et de progrès inégaux de la productivité suivant les secteurs, qui ne peuvent être prévus dans la phase initiale du travail et avant que l'évolution de la demande soit approximativement déterminée. Cette modification dans la composition de la demande permet de déterminer un rythme de développement plus probable que les autres. La disparité dans les taux de développement par secteur et dans les conditions de la production contribue à limiter l'indétermination des rythmes de développement probables. Ainsi la relation entre l'investissement et la production, l'appel que telle ou telle forme de la demande fait à telle ou telle catégorie de ressources, conduisent à mettre en évidence une zone probable d'équilibre. C'est dire que la considération de la demande conduit elle-même à mettre en évidence l'influence capitale de l'offre.

9. Les transformations les plus spectaculaires dans le fonctionnement de l'économie tiennent au progrès qu'ont accompli certains secteurs de la production, soit sous l'effet de ressources plus abondantes, soit sous l'effet de techniques nouvelles qui multiplient la productivité. On doit immédiatement noter que ces variations dans les conditions de la productivité affectent les prix relatifs : c'est ainsi que l'équilibre s'établit entre les ressources et les demandes. C'est donc au moment où l'on dépasse la phase d'analyse à prix relatifs constants que les facteurs de l'offre, pour autant qu'on peut les présumer sans trop d'aléas, interviennent le plus valablement dans le déroulement des analyses.

10. Une deuxième remarque fondamentale doit être faite : les projections sur l'avenir ne préjugent pas les politiques économiques effectivement suivies, si ce n'est dans leurs traits les plus généraux. On ne se passe pas de l'hypothèse

qu'elles réussiront à assurer un niveau élevé d'emploi et à éviter des déséquilibres extérieurs intenable. À mesure au contraire que la description prospective s'enrichit et s'approfondit, l'une de ses efficacités essentielles est de mettre en évidence les effets différents de différentes mesures de politique économique : c'est ainsi que l'attention des gouvernements peut être attirée de façon précise sur la signification et la portée des actions qu'ils sont amenés à entreprendre, et que la projection devient plus précise en intégrant des hypothèses plus détaillées sur la ligne d'action des pouvoirs publics.

Sous l'éclairage de ces remarques générales, les travaux de projection doivent s'accomplir selon un schéma de développement qui va être prochainement présenté.

I. LES TENDANCES GENERALES DE L'EXPANSION

11. Une projection sur le développement de la production se ramène généralement à la combinaison d'une estimation de la population active effectivement employée et d'une évaluation des progrès de productivité qui seront accomplis. Si le premier élément comporte déjà des incertitudes inévitables mais d'une incidence limitée – notamment sur l'évolution démographique, sur la longueur de la scolarité et l'âge de la retraite, sur la durée du travail et la part des femmes dans l'emploi – le deuxième comporte une large part d'appréciation.

Faut-il retenir les taux d'accroissement de la productivité constatée sur une très longue période, de l'ordre d'un siècle ? Faut-il admettre au contraire, sur la base de l'expérience des quinze dernières années, que ce taux tend aujourd'hui à s'accélérer ? Ou encore faut-il s'arrêter à une solution intermédiaire, plus favorable que la tendance séculaire, mais qui évite d'extrapoler sans précaution les résultats d'une période récente où le facteur de reconstruction et de reconstitution comportait des conséquences anormales ? C'est vers cette dernière formule qu'il est raisonnable de s'orienter, en la complétant par la considération des phases du développement et des changements de structure où les progrès de productivité apparaissent les plus rapides. L'analyse des relations entre l'investissement et le produit au cours du temps permettra d'éclairer le choix de cette solution intermédiaire.

On ne peut cependant dépasser des jugements aussi subjectifs qu'en construisant méthodiquement un modèle cohérent qui tienne compte des modifications de la demande. C'est pourquoi la première phase du travail entrepris fait converger deux séries d'études ; des études sur les relations entre la croissance des revenus et le niveau de la demande d'une part, des études sur le rythme de l'expansion du produit d'autre part.

a) Les relations entre la demande et les revenus

12. Le premier type d'études suppose une analyse des relations entre le développement des revenus d'ensemble et le développement des différentes formes de la demande. Il s'agit d'abord des quatre grands types de la demande précédemment rappelés : consommation privée, investissements, consommation publique, exportation. Il s'agit ensuite plus précisément de l'évolution des différentes formes de consommation privée entre catégories de produits et de services à des niveaux différents de revenus.

Ces relations peuvent être exprimées sous la forme d'un coefficient d'élasticité, c'est-à-dire du rapport entre le pourcentage de variation d'un type de demande et le pourcentage de variation d'une quantité globale telle que le produit national brut, le revenu disponible pour la consommation, ou le total de la consommation. Si l'influence d'autres facteurs peut être éliminée ou bien déterminée, l'élasticité apparente constitue un instrument de projection d'une approximation satisfaisante. Ces élasticités ne sont pas nécessairement constantes, et des relations plus complexes peuvent avoir à intervenir. Il suffit pour l'immédiat de noter qu'une telle analyse a un caractère hypothétique au sens propre du terme : elle signifie que si la variable globale se modifie de « x » points, la forme de demande considérée se modifie de « y » points.

b) Le choix d'hypothèses provisoires d'expansion

13. Il convient donc d'accrocher ces variations à des valeurs relativement fixes, en d'autres termes de poser que l'accroissement du produit ou celui de la consommation prendra telle ou telle valeur dans la période considérée. Il ne peut s'agir ici que d'une hypothèse provisoire. C'est seulement à l'achèvement du travail que le modèle de l'évolution peut être valablement dessiné. Il y a là une raison suffisante pour ne pas se fixer initialement un taux unique d'accroissement de la production, mais adopter au moins deux valeurs. Cependant il a semblé utile de choisir parmi les deux valeurs une hypothèse principale d'expansion correspondant à des conditions générales favorables. Les facteurs qui détermineront éventuellement un taux d'expansion moins rapide peuvent varier de pays à pays, qu'il s'agisse par exemple de difficultés dans la balance des paiements, de pénurie de main-d'œuvre ou de problèmes engendrés par une conjoncture défavorable. Il n'y a toutefois aucune raison pour que ces facteurs jouent simultanément. Ainsi, la fourchette retenue au départ ne traduit pas seulement l'incertitude relative aux circonstances plus ou moins favorables dans lesquelles opéreront les politiques économiques ou à l'efficacité de ces politiques. Elle répond à une exigence essentielle de méthode : s'il ne faut pas multiplier le nombre des variantes retenues comme hypothèses d'expansion, les conséquences éventuelles de la réalisation de plusieurs hypothèses doivent être analysées pour éviter tout caractère arbitraire aux résultats présentés. En mettant en évidence les effets de rythmes différents d'expansion sur la structure de la demande tout d'abord, sur la structure de la production, sur les échanges à l'intérieur et à l'extérieur

de la Communauté, sur les besoins de main-d'œuvre et de capitaux, il est possible de déterminer en fin de course un rythme conciliant au mieux l'expansion et l'équilibre. C'est aussi l'analyse de ces hypothèses inégalement optimistes que l'action à attendre des pouvoirs publics nationaux ou européens peut être plus précisément déterminée.

II. LA VENTILATION DES PROJECTIONS GLOBALES

Elle suppose le passage des projections de la demande aux projections de la production. La combinaison des études sur l'évolution de la demande par rapport au revenu et des hypothèses de développement global permet de fixer les valeurs des différents types de demande à prix relatifs constants. De là, on remonte aux productions nécessaires par deux étapes successives.

a) L'établissement des tableaux-croisés « fonctions-produits »

14. Chaque type de dépense finale se décompose lui-même en une série de produits et services qui sont fournis par ce qu'on peut appeler des secteurs livranciers, qui peuvent être dans chacun des pays soit une production, soit une importation, soit la distribution. C'est ainsi que la demande d'alimentation recouvre des besoins concrets tels que ceux de viande ou de fruits, et qu'elle est satisfaite soit directement par des productions agricoles, soit à travers la distribution commerciale de productions ou d'importations, soit aussi bien par des produits alimentaires industriellement transformés.

b) L'équilibre des ressources et des emplois par branche d'origine des produits

15. Les productions finales ne sont elles-mêmes que l'élaboration de productions intermédiaires : les outils demandent de l'acier, les vêtements supposent le tissage qui peut à son tour porter sur des fibres naturelles ou synthétiques, c'est-à-dire sur des produits de l'agriculture, ou de l'importation, ou de la chimie. On ne peut manifestement déterminer le volume des investissements nécessaires ou les besoins de main-d'œuvre que si l'on passe des secteurs finals à l'ensemble des secteurs productifs. C'est un problème dont la solution appelle l'établissement d'un tableau d'échanges interindustriels, qui met en évidence les relations de secteurs à secteurs réciproquement fournisseurs et clients et qui montre comment les demandes finales et les demandes intermédiaires sont satisfaites par les productions et les importations.

III. LES PROJECTIONS ECONOMIQUES POUR LA COMMUNAUTE

16. Le passage des projections économiques nationales aux projections pour la C.E.E. pose le difficile problème de la cohérence des hypothèses retenues au niveau de chaque pays. Au-delà de la comparabilité matérielle des projections nationales, la participation des pays au marché commun comporte des conséquences essentielles : sa création interdit désormais l'attribution privilégiée des accroissements de la demande dans chaque pays à la production de ce pays. Il y a là une première raison de totaliser, à l'échelle de l'ensemble de la Communauté, les accroissements de production correspondant aux accroissements de demandes, appréciés dans les deux hypothèses initiales au niveau de chaque pays.

a) Les projections du commerce extérieur

17. A cette raison de principe s'ajoute un argument pratique : dans l'approvisionnement, au moins en ce qui concerne les produits finis, comme dans les débouchés d'ensemble, le commerce extérieur représente toujours l'élément le plus aléatoire, car il dépend du rythme de développement des pays étrangers, des variations de leur politique commerciale, de la concurrence d'autres pays fournisseurs. Pour la Communauté prise dans son ensemble, le commerce extérieur proprement dit, c'est-à-dire les relations avec les pays tiers, représente une fraction de la production totale beaucoup plus faible que le commerce extérieur global de chaque Etat membre avec les autres pays de la Communauté. L'incidence des incertitudes inévitables est réduite dans la même mesure. L'analyse des relations entre la production et l'importation est relativement simple à l'échelle de la Communauté, où la masse des importations en provenance de pays tiers est constituée par quelques produits primaires essentiels, principalement un petit nombre de grandes matières premières.¹

Etant donné l'intensité de la demande pour les produits que les pays de la Communauté ont à vendre, on peut admettre que les exportations de biens et de services permettront de financer les achats nécessaires. La reconstitution de la capacité financière de l'Europe, son niveau de développement, les exigences du monde où nous vivons justifient l'idée que la Communauté pourra désormais maintenir un excédent de sa balance extérieure courante, qui lui permettra de financer des exportations de capitaux et des aides aux pays moins favorisés. Cet excédent, ajouté à la somme des achats de biens et de services, donne une estimation de la demande extérieure pour les biens et services offerts par la Communauté.

¹Il n'en reste pas moins qu'à part ces matières dont le besoin est réglé directement par le rythme des productions dans la Communauté, les importations de produits alimentaires concurrençant des productions internes, de produits énergétiques, et de produits manufacturés dépendent de la politique agricole, de la politique énergétique, et finalement de la politique commerciale d'ensemble.

b) La prise en considération des structures nationales de prix

18. Déjà cette considération de la balance extérieure ne va pas sans un jugement sur la variation des rapports de prix entre les prestations que la Communauté offre ou demande.

De la même manière, l'estimation des investissements que comporte le tableau des progrès de production nécessaires dans les différents secteurs finals ou intermédiaires, suppose une estimation des prix relatifs des biens d'investissement.

c) L'analyse des équilibres fondamentaux

19. L'examen des compatibilités entre les ressources et les besoins porte, d'une part, sur la disponibilité de main-d'œuvre, d'autre part, sur l'équilibre extérieur, qui ne doit pas poser de problème anormal, enfin, et davantage encore, sur les possibilités d'équilibre interne, c'est-à-dire de financement par l'impôt et l'épargne des besoins des collectivités publiques, de l'investissement intérieur, de l'excédent de la balance extérieure courante.

C'est cette analyse des équilibres fondamentaux, où les conditions de l'offre sont prises pleinement en considération, où la tendance aux variations de prix relatifs qui résultent à la fois de l'offre et de la demande devient un élément nécessaire, qui permet de proposer un rythme de développement global à long terme pour l'ensemble de la Communauté.

d) La répartition de la croissance au sein de la Communauté

20. Ce n'est plus ainsi directement, mais par le détour de l'ensemble du marché commun que l'évolution des productions par pays, en fonction de la situation concurrentielle de chacune de leurs industries, peut être valablement estimée. Encore faut-il refaire pour chaque pays la vérification de l'équilibre extérieur. L'étude doit tendre à mettre en évidence les conditions de cet équilibre. Se réalisera-t-il spontanément, les variations relatives de prix nationaux ou les inégalités dans les rythmes de croissance ou les mouvements de capitaux ou de main-d'œuvre restant dans des limites modérées? Ou, au contraire, ces mécanismes stabilisateurs de l'équilibre des diverses balances des comptes risquent-ils d'atteindre une ampleur telle qu'ils affectent dans leur ensemble les situations concurrentielles des industries des différentes régions? Dans cette hypothèse, ne serait-on pas amené à les compléter par une politique concertée visant notamment une répartition harmonieuse des spécialisations entre les diverses régions, dans le domaine de la production agricole, de la production industrielle et de la production des services?

Un des objectifs essentiels de l'étude sera finalement de tenter de prévoir l'évolution de la répartition régionale des activités, notamment le développement de nouvelles zones d'expansion. Une telle redistribution géographique dépend à la fois des taux d'expansion globaux, du développement relatif des différents secteurs industriels, des transformations technologiques, des mesures de politique économique et de leur effet sur la localisation de l'industrie. Il s'agit d'un domaine où les projections à long terme sont à la fois le plus difficile et le plus indispensable, étant donné la durée de réalisation des investissements exigés pour l'infrastructure, pour la formation des hommes et même – si l'on veut éviter que l'imprévision condamne les transformations de structure à se produire dans des conditions humaines déplorables – pour la création de nouvelles agglomérations urbaines. On voit ainsi comment l'étude entreprise par approximations successives fournit un cadre d'ensemble où viendront converger, en apportant chacune leur contribution propre, les études par secteur, notamment dans le domaine de l'agriculture, les études régionales, l'analyse comparative des budgets publics et des instruments de la politique conjoncturelle.

21. On ne saurait trop insister sur l'ampleur des difficultés de divers ordres qui se rencontrent à chaque étape du travail. Les unes tiennent à l'insuffisance des données statistiques disponibles ou à leur caractère hétérogène: un grand effort est déjà en cours dans la Communauté pour les compléter et les rapprocher. D'autres résultent du caractère imprévisible des changements importants, notamment dans les techniques, ou dans les sources d'approvisionnement, ou dans les conditions de travail. D'autres enfin se rattachent à la relation de réciprocité entre les perspectives et les politiques. Ces circonstances justifient à la fois le caractère progressif du travail entrepris et l'accent mis sur l'idée d'une projection, nettement distincte d'une prévision.

La méthode adoptée et les étapes successives qu'elle met en œuvre aboutissent à faire converger l'analyse des situations économiques et globales, et l'analyse par branches d'activité à l'intérieur du marché commun, qui ne peut elle-même être valablement menée qu'en tenant compte des conditions d'équilibre extérieur global de chacune des économies nationales intéressées. Elle présente également l'avantage de situer la place des modifications techniques, l'influence du comportement des entreprises, la part des politiques économiques.

DEUXIEME PARTIE

LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LA C.E.E. DE 1960 A 1970 RESULTATS DES PROJECTIONS

22. En conformité avec les principes exposés dans la première partie, le groupe de travail a retenu, pour chaque pays, des hypothèses de croissance du produit national brut entre 1960, 1965 et 1970. Ces hypothèses de base et les arguments qui ont conduit à les retenir seront présentés d'abord. Les projections économiques nationales ont été ensuite rassemblées de façon que puisse apparaître l'évolution de la Communauté dans son ensemble au cours de la décennie. Mais pour pouvoir être réunies, ces projections devaient au préalable être comparées et confrontées; il était notamment nécessaire que les hypothèses retenues pour chaque pays tiennent compte de la solidarité des économies nationales au cours du processus de croissance. Mais il fallait aussi éviter les contradictions qui auraient pu résulter simplement de divergences générales ou particulières entre les experts dans l'appréciation de l'avenir. Pour tenter de parvenir à des conceptions sinon semblables du moins voisines et conciliables de l'évolution économique future, de nombreuses consultations réciproques ont été nécessaires.

Ces confrontations, qui se sont poursuivies tout au long de l'établissement des projections, ont exigé un long effort de réflexion sur la transformation des structures et sur l'évolution du rythme de croissance. Elles ont été constamment guidées par la préoccupation de réduire les différences qui ne sont pas fondées sur les comparaisons de l'état présent et de l'évolution en cours des structures économiques.

Les projections établies pour chaque pays ont été ensuite ventilées par catégories d'utilisation du produit brut, de façon à faire ressortir pour l'ensemble de la Communauté la part du produit qui va aux investissements des entreprises et des administrations, aux consommations privée et publique. Les décompositions des produits nationaux bruts ont dû également être comparées avant leur agrégation.

Les résultats présentés dans ce premier rapport seront limités à l'exposé des projections économiques nationales retenues, de leur comparaison et de leur réunion dans le cadre de la Communauté, et enfin de leur décomposition en grandes catégories d'utilisation.

Section I

LES PROJECTIONS ECONOMIQUES NATIONALES GLOBALES

23. Le groupe de travail a retenu pour les pays de la C.E.E. les hypothèses d'expansion du produit national brut de 1960 à 1965 et à 1970 présentées dans le tableau n° 1.

Des deux variantes retenues, la variante B est considérée comme l'hypothèse principale d'expansion; quant à la variante A, elle indique les résultats d'une croissance plus modérée.

Les tendances passées de l'évolution économique ne permettent pas de retenir, pour l'avenir, l'hypothèse d'un rythme de croissance inchangé au cours du temps, ni de placer en 1960 le changement de rythme qui apparaît à la comparaison des résultats obtenus dans le passé et des projections.

On doit insister sur l'importance des changements dans le rythme de la croissance, qu'ils surviennent lentement au fil des années ou qu'ils résultent de l'intervention soudaine d'un facteur déterminant, qu'ils soient le fruit d'une politique volontaire d'accélération de l'expansion ou le résultat du jeu des mécanismes qui commandent le niveau du produit susceptible d'être atteint.

S'il n'est pas nécessaire d'indiquer pour chaque année, de 1960 à 1970, le taux de progression escompté — compte non tenu des fluctuations de la conjoncture — il est possible de faire apparaître la tendance des rythmes de croissance en choisissant un jalon intermédiaire, l'année 1965.

Les projections sont établies à prix constants, en prenant comme base de référence les prix de 1960. Pour permettre leur globalisation, elles ont été converties en dollars unités de compte, par l'utilisation des taux de change de 1960. Les parités utilisées sont les suivantes (en U.S.\$):

Allemagne 0,23975 — Belgique 0,02004 — France 0,20390 — Italie 0,00161 — Pays-Bas 0,26511.

L'application de ces parités aux composantes du produit brut vicie cependant la comparaison des dépenses globales et par habitant à l'intérieur de la C.E.E., dans la mesure où le pouvoir d'achat réel des particuliers pour leur consommation et des entreprises pour leurs équipements ne correspond pas exactement à ce qu'indique l'utilisation des parités officielles.

24. Les projections économiques nationales globales reposent sur l'évolution escomptée de la population occupée et de sa productivité au cours de la période. Bien qu'une relation existe entre le niveau de l'emploi et la productivité du travail, d'une part, le taux de croissance, d'autre part, une seule hypothèse

d'emploi a été retenue pour l'établissement des projections. Elle a été associée à deux hypothèses différentes d'évolution du produit brut par personne occupée.

Cependant les évolutions de la productivité et de la main-d'œuvre occupée ne sont pas indépendantes. Ce n'est qu'en première approximation qu'une seule hypothèse de croissance de la population occupée pour les années futures peut être retenue. L'évaluation des transferts de main-d'œuvre de secteur à secteur et de région à région, associés à différents rythmes d'expansion, conduira par la suite à proposer plusieurs estimations de l'évolution de l'emploi.

Les perspectives d'évolution de la population active ¹ ont été estimées soit par l'application à la structure de la population totale prévue pour 1965 et 1970 de taux d'activité constants, corrigés pour tenir compte de l'évolution de certains facteurs particuliers, soit par l'application de taux d'activité variables dont l'évolution est estimée à partir des résultats passés.

Les perspectives d'évolution de la productivité ont été calculées en principe à partir d'hypothèses d'évolution de la productivité horaire et de la durée du travail.

Ces hypothèses de base doivent être précisées de manière à ce qu'apparaissent les fondements des projections et, éventuellement, la direction des efforts à entreprendre pour maintenir ou accélérer l'expansion économique.

Les tableaux ci-dessous résument d'abord les projections démographiques retenues par les experts.

Puis, pour chaque pays, une description rapide des méthodes utilisées sera présentée.

¹ Les estimations de la population occupée en 1965 et en 1970 qui ont servi de base à l'établissement des projections économiques nationales ne concordent pas toujours avec les projections publiées par l'O.S.C.E. (« Informations statistiques » 1961, n° 3). Les divergences proviennent d'abord du terme retenu pour les évaluations, 1er janvier pour les estimations de l'Office statistique, moyenne annuelle pour les estimations des experts du groupe de travail. Elles s'expliquent ensuite par la date d'établissement des hypothèses d'évolution de la population active: des informations complémentaires sont en effet devenues parfois disponibles après la publication des estimations de l'O.S.C.E.; cette remarque s'applique notamment aux évaluations des mouvements migratoires et des évolutions naturelles de la population totale. Elles proviennent enfin d'une évaluation différente des corrections à apporter aux prévisions de base établies à taux d'activité constants; dans la mesure du possible, les corrections retenues par les experts ont été indiquées dans le rapport. L'O.S.C.E. poursuivra d'ailleurs ses travaux en vue d'améliorer la connaissance de l'évolution future de la population totale et de la population active à l'aide des dernières informations disponibles, notamment les recensements, et d'une étude plus précise de l'action des différents facteurs d'évolution.

Tableau n° 1

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT DES PAYS DE LA C.E.E.
 ET DU PRODUIT BRUT DE LA COMMUNAUTE DE 1960 A 1970
 (aux prix de 1960 - taux annuels moyens et indices d'accroissement)

	1960 - 1965		1965 - 1970		1960 - 1970	
	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B
Allemagne (R.F.) taux indices	4,05 121,9	4,4 124,1	3,75 120,2	4,0 121,8	3,9 146,5	4,2 151,1
Belgique taux indices	3,4 118,2	3,8 120,5	3,5 118,8	3,9 121,1	3,45 140,4	3,85 145,9
France taux indices	4,8 126,4	5,2 128,8	4,2 122,6	4,7 125,8	4,5 155,0	4,95 162,0
Italie taux indices	5,35 129,8	5,95 133,5	5,15 128,5	5,75 132,3	5,25 166,8	5,85 176,6
Pays-Bas taux indices	3,85 120,8	4,3 123,4	4,45 124,3	4,9 127,2	4,15 150,2	4,6 157,0
C.E.E.. taux indices	4,5 124,4	4,9 127,0	4,2 122,7	4,6 125,3	4,3 152,6	4,75 159,1

Tableau n° 2
PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES
1. ALLEMAGNE (R.F.)

(en milliers de personnes)

	1960	1965	1970
a) Population totale	en moyenne annuelle		
Evolution naturelle	53 382	54 476	56 107
Migrations		+ 1 000	+ 1 500
Total	53 382	55 476	57 607
b) Population active			
Prévision de base	25 570	25 468	25 632
Corrections pour :			
scolarité		- 290	- 580
emploi féminin		+ 410	+ 820
âge de la retraite		- 300	- 600
migrations		+ 800	+ 1 200
ajustement		- 31	- 6
Total	25 570	26 057	26 466
Taux d'activité (en %)	47,9	47,0	45,9
c) Population occupée			
Chômeurs	- 240	- 261	- 263
Total	25 330	25 796	26 203
Taux d'occupation (en %)	47,5	46,5	45,5

a) Sources : statistiques démographiques officielles : voir « Wirtschaft und Statistik » 1962, n° 2.

b) Hypothèses :

- *évolution naturelle* à fertilité constante et à mortalité infantile décroissante ;

- *migrations* : solde excédentaire annuel moyen de 75 000 hommes et 25 000 femmes du milieu de l'année 1961 au milieu de l'année 1970 ; solde excédentaire supplémentaire de 600 000 personnes pour l'année 1960-1961. Le taux d'activité des migrants est fixé à 80 %.

- *population occupée* : les hypothèses sur l'évolution du taux d'occupation conduisent à le faire passer de 47,5 à 46,5 et à 45,5 % de 1960 à 1965 et à 1970. Le pourcentage des chômeurs reste constant. Ces hypothèses, à un faible ajustement près, coïncident avec une projection établie à taux d'activité constants, affectée des coefficients de correction indiqués.

2. BELGIQUE

(en milliers de personnes)

	1960	1965	1970
a) Population totale	en moyenne annuelle		
Evolution naturelle	9 153	9 364	9 558
Migrations		+ 65	+ 130
Total	9 153	9 429	9 688
b) Population active			
Prévision de base	3 670	3 673	3 752
Corrections pour:			
scolarité		- 20	- 40
emploi féminin		+ 38	+ 76
âge de la retraite		- 4	- 8
migrations		+ 38	+ 75
Total	3 670	3 725	3 855
Taux d'activité (en %)	40,1	39,5	39,8
c) Population occupée			
Chômeurs	- 65	- 70	- 70
Total	3 605	3 655	3 785
Taux d'occupation (en %)	39,4	38,8	39,1

a) Sources : Bureau de programmation économique.

b) Hypothèses : corrections aux prévisions de base pour 1965 et pour la population active par intrapolation.

3. FRANCE

(en milliers de personnes)

	1960	1965	1970
a) Population totale	en moyenne annuelle		
Evolution naturelle	45 542	46 378	47 907
Migrations		+ 770	+ 1 543
Total	45 542	47 148	49 450
b) Population active			
Prévision de base	19 730	20 390	21 270
Corrections pour :			
scolarité		- 460	- 810
emploi féminin		+ 50	+ 100
âge de la retraite		- 100	- 200
migrations		+ 350	+ 720
Population active susceptible d'être employée	19 730	20 230	21 080
Contingent	- 550	- 360	- 350
Total	19 180	19 870	20 730
Taux d'activité (en %)	42,1	42,1	41,9
c) Population occupée			
Chômeurs	- 220	- 250	- 300
Total	18 960	19 620	20 430
Taux d'occupation (en %)	41,6	41,6	41,3

a) Sources: statistiques démographiques établies par l'I.N.S.E.E. sur la base du recensement de 1954.

b) Hypothèses :

- *évolution naturelle*: projections à taux de fécondité constant et à taux de mortalité décroissant (I.N.S.E.E.);

- *immigrations*: solde net calculé sur la base de 1960 à partir de certaines hypothèses (IVe Plan, I.N.S.E.E., O.S.C.E., expert national);

- *prévision de base* des projections de population active: taux d'activité constants, base 1954, après corrections et ajustements pour tenir compte des variations de 1954 à 1960;

- autres corrections calculées à partir des hypothèses retenues par le IVe Plan, l'I.N.S.E.E. et l'O.S.C.E.

4. ITALIE

(en milliers de personnes)

	1960	1965	1970
a) Population totale	en moyenne annuelle		
Evolution naturelle	(49 250)	(51 520)	(53 853)
Migrations		(- 750)	(-1 500)
Total	49 250	50 777	52 353
b) Population active			
Prévision de base	(20 645)	(21 289)	(21 723)
Corrections pour:			
scolarité		(- 160)	(- 410)
emploi féminin		(+ 640)	(+1 250)
âge de la retraite		(- 260)	(- 460)
migrations		-	-
Total	20 645	21 311	21 992
Taux d'activité (en %)	41,9	42,0	42,0
c) Population occupée			
Chômeurs	- 850	- 590	- 311
Total	19 795	20 721	21 681
Taux d'occupation (en %)	40,2	40,8	41,4

Sources et hypothèses :

Les statistiques démographiques portent sur la population présente; des hypothèses de migrations sont indiquées ainsi que des hypothèses sur le nombre de chômeurs - calculées à partir des enquêtes effectuées par l'Institut central de statistique (moyenne des quatre enquêtes de l'année) ¹. En attendant que des projections démographiques nouvelles, fondées sur les résultats du dernier recensement, puissent être disponibles, on peut rappeler que l'O.S.C.E. retenait dans ses prévisions un accroissement de la population active à taux d'activité constants de 3,12 % entre 1960 et 1965, de 2,03 % entre 1965 et 1970, soit, appliqué à la population active au milieu de l'année 1960, 21 289 000 et 21 723 000 personnes en 1965 et 1970.

L'O.S.C.E. retenait également les coefficients de correction suivants à partir de 1960 :

- 160 000 et - 410 000 personnes en 1965 et en 1970 pour tenir compte de l'allongement de la scolarité
 - 260 000 et - 460 000 personnes en 1965 et en 1970 pour tenir compte de l'avancement de l'âge de la retraite

+ 640 000 et + 1 250 000 personnes en 1965 et en 1970 pour tenir compte de l'accélération de l'emploi féminin.

Les prévisions de base sont calculées sur la base de la population présente.

Les chiffres entre parenthèses sont des estimations indépendantes des hypothèses d'évolution démographique retenues.

¹ La moyenne annuelle des inscrits aux bureaux de placement, calculée par le ministère du travail (chômeurs jadis employés, et jeunes cherchant un premier emploi) donne, pour l'année 1960, le chiffre de 1 546 448. Il semble qu'une part considérable de ces inscrits ne soient pas complètement inactifs.

5. PAYS-BAS

(en milliers de personnes)

	1960	1965	1970
a) <i>Population totale</i>	en moyenne annuelle		
Evolution naturelle	11 507	12 211	12 939
Migrations		- 58	- 113
Total	11 507	12 153	12 826
b) <i>Population active</i>			
Prévision de base	4 224	4 616	4 973
Corrections pour :			
scolarité		- 61	- 122
emploi féminin		+ 25	+ 50
âge de la retraite		- 10	- 20
migrations		- 19	- 48
Total I ²	4 224	4 551	4 833
Total II ²	4 396 ¹	4 738 ¹	5 033 ¹
Taux d'activité (calculé pour le total I) (en %)	36,7	37,4	37,7
c) <i>Population occupée</i>			
Chômeurs	- 49	- 65	- 71
Population occupée dans le secteur des entreprises	3 854 ¹	4 148 ¹	4 411 ¹
Population occupée dans les administrations	493 ¹	525 ¹	551 ¹
Total III ²	4 175	4 486	4 762
Total IV ²	4 347 ¹	4 673 ¹	4 962 ¹
Taux d'occupation (calculé pour le total III) (en %)	36,3	36,9	37,1

¹ En milliers d'hommes-année.² Les estimations de la population active données en milliers d'hommes-année sont obtenues à partir des statistiques de sécurité sociale, les estimations de la population active en milliers de personnes résultent d'une enquête de sondage effectuée en 1959.

a) *Sources*: statistiques démographiques établies par le Centraal bureau voor de statistiek.

b) *Hypothèses*:

- prévisions de base sur la population active établies à taux d'activité constants, corrections effectuées par le Centraal bureau voor de statistiek ;

- le passage des prévisions estimées par milliers de personnes aux prévisions en milliers d'hommes-année est réalisé en conservant le même rapport qu'en 1960 entre ces données : ²

- les corrections pour 1965 ont été estimées par intrapolation.

En ce qui concerne les autres éléments de la projection, les hypothèses et les méthodes suivantes ont été retenues :

1. ALLEMAGNE (R.F.)

25. Les estimations de la croissance allemande au cours de la période 1960-1970 ont été calculées à partir de trois séries d'hypothèses qui portent sur l'évolution de la population occupée, sur l'évolution de la durée du travail et sur l'évolution de la productivité horaire.

a) *Population occupée* : les indications du tableau n° 2-1 conduisent à retenir, pour la période 1960-1970, un accroissement de 3,4 % de la main-d'œuvre occupée ; le taux d'occupation de la population totale passera, selon ces hypothèses, de 47,5 % en 1960 à 46,5 % en 1965 et à 45,5 % en 1970.

b) *Productivité horaire* : elle s'élevait en 1960 à 4,87 DM ; il est estimé qu'elle pourrait passer à 6,25 DM en 1965 et à 7,87 DM en 1970 dans la variante B, hypothèse principale d'expansion. Cette évolution correspond à une augmentation de 28 % de la productivité entre 1960 et 1965, de 62 % entre 1960 et 1970. L'accroissement serait seulement de 26 % et 57 % dans la variante A – 6,14 DM et 7,63 DM respectivement en 1965 et 1970. Ces hypothèses sont fondées sur l'examen des relations passées entre l'accroissement de la productivité et les investissements totaux. La part des investissements directement productifs dans le produit national brut qui était de 15,3 % en 1960 s'élèverait à 16,7 % en 1965 et à 17,4 % en 1970 dans l'hypothèse principale d'expansion (16,1 % en 1965 et 16,8 % en 1970 dans la variante A).

26. c) *Durée du travail hebdomadaire* : elle était en moyenne en 1960 de 44 heures ; selon les hypothèses retenues, elle passerait à 41,8 heures en 1965 et à 39,8 heures en 1970, soit une réduction du temps de travail de près de 10 % pour l'ensemble de la période. Cette réduction serait compensée à concurrence de 15 % par l'amélioration de la productivité horaire qui résultera directement de la diminution de la durée du travail, de sorte qu'à productivité constante, la durée de travail ne sera réduite que de 44 à 42,1 heures en 1965 et à 40,4 heures en 1970. Pour la variante B, l'évolution de la productivité par homme-année qui résulte de ces estimations est la suivante :

2 673 dollars en 1960
3 257 dollars en 1965 (accroissement de 22 %)
3 905 dollars en 1970 (accroissement de 46 %)

Dans la variante A, les chiffres sont les suivants :

3 200 dollars en 1965 (accroissement de 20 %)
3 786 dollars en 1970 (accroissement de 42 %)

27. L'hypothèse de croissance principale (B) indique une expansion du produit national brut allemand à prix constants de 51 % entre 1960 et 1970, soit

24 % pendant les cinq premières années,
22 % de 1965 à 1970.

Cette évolution du rythme de la croissance, qui manifeste une légère atténuation par rapport à la décennie passée, est également retenue pour l'hypothèse A:

46,5 % de 1960 à 1970,
22 % de 1960 à 1965,
20 % de 1965 à 1970.

La comparaison de ces chiffres avec les résultats obtenus dans le passé fait apparaître un léger ralentissement de la croissance au cours de la décennie. Rappelons qu'à prix constants, le produit national brut allemand s'est accru de

54,2 % entre 1950 et 1955, puis de
34,5 % de 1955 à 1960, soit
107 % de 1950 à 1960.

L'accroissement escompté de 1960 à 1970 serait limité à 46,5 % (variante A) ou 51,1 % (variante B).

De 1955 à 1960 la productivité s'est accrue de 24,8 %; l'augmentation future serait réduite, selon les hypothèses

à 21,8 % et 19,9 % de 1960 à 1965,
à 19,7 % et 18,3 % de 1965 à 1970.

2. BELGIQUE

28. Les projections économiques pour la Belgique, établies par le Bureau de programmation économique ont été obtenues à partir de quatre séries d'hypothèses autonomes de développement. Ces hypothèses portent sur

- le produit intérieur réduit (produit intérieur brut moins la valeur ajoutée des services publics et les services de logement),
- les services rendus par les fonctionnaires et les loyers imputés et la consommation de capital,
- les services de logement,
- le revenu de facteurs net reçu de l'extérieur.

Les trois dernières composantes du produit national brut en 1965 et en 1970 ont été estimées de la manière suivante :

a) *Les services de logement*: ils sont liés à l'évolution démographique et aux tendances à un renouvellement plus rapide du parc de logements ; il est prévu qu'ils augmenteront à raison de 7,8 % au cours de la décennie ;

b) *Pour la valeur ajoutée des services publics* on a prévu un accroissement des effectifs de 14,6% de 1960 à 1970 ; les loyers imputés et la consommation de capital par l'Etat ont été estimés de manière autonome ;

c) En ce qui concerne le *revenu de facteurs net reçu de l'extérieur*, on a supposé que le solde actuel positif serait maintenu car les tendances qui seraient susceptibles d'en modifier le montant se neutralisent.

En ce qui concerne le produit intérieur réduit, on a cherché d'abord à définir des tendances générales éventuelles de développement du produit national brut qui conduisent à des accroissements du produit intérieur brut conditionnellement réalisables.

L'hypothèse principale d'expansion suppose que le P.N.B. s'accroîtra de 20,5% entre 1960 et 1965, soit 3,8% en moyenne par an. Cette variante B, qui a été qualifiée d'« hypothèse de rattrapage », suppose que la Belgique aura éliminé dès 1965 les conséquences de la situation de basse conjoncture des années 1958-1960 et le retard de croissance qui en a résulté. La variante A – croissance du P.N.B. de 18,2% correspond à un accroissement de longue période de 3,4% par an, considéré comme le rythme d'expansion réalisable en l'absence d'une politique volontariste d'accélération de la croissance. Pour 1970, la variante B suppose que le taux de rattrapage de la période 1960-1965 est devenu un taux structurel que l'on s'efforcera de maintenir à long terme, au-delà de 1970.

Dans la variante A, l'accroissement de longue période – après rattrapage du creux conjoncturel de 1958-1960 – se maintient au rythme de la période 1960-1965. Les hypothèses retenues conduisent ainsi entre 1960 et 1970 à une croissance globale du P.N.B. de 40,4 et 45,9% respectivement dans les variantes A et B.

Ainsi le produit intérieur réduit s'accroîtrait, pour remplir ces conditions, de 57,8% dans la variante B et de 50,9% dans la variante A.

En 1965, le produit intérieur réduit devrait s'accroître de 25,0% dans la variante A et de 27,8 dans la variante B.

3. FRANCE

29. a) *L'évolution du produit national brut*

Les projections françaises sont effectuées en utilisant la notion de produit intérieur brut.

On examinera d'abord les perspectives retenues pour ce poste avant de considérer les éléments permettant le passage de la production intérieure brute au produit national brut.

Les données relatives à la synthèse définitive des travaux du IVe Plan, font apparaître l'évolution de la production intérieure brute pour les années 1959/1961 - 1965.

Les indices retenus sont les suivants :

évolution 1959-1961 : 111,4
 évolution 1961-1965 : 124,0
 évolution 1959-1965 : 138,1

Le rapport sur les comptes de la nation de l'année 1961 fait ressortir une progression de 6,7% de la production intérieure brute entre 1959 et 1960.

A partir de ces données, l'évolution de la production intérieure brute entre 1960 et 1965, ressort à 29,5%.

Pour la période 1965-1970, on ne dispose pas de projections complètes et les données doivent être tirées des perspectives pour 1975. Celles-ci retiennent une progression annuelle de 4,6% entre 1965 et 1975. Il semble raisonnable d'admettre une décroissance du taux de progression et de retenir les taux moyens suivants :

1959 - 1965	1965 - 1970	1970 - 1975
5,5 %	4,9 %	4,3 %

L'indice de la production intérieure brute de 1970 par rapport à 1965 ressort ainsi à 127 et sa valeur aux prix de 1960, qui était de 252,1 milliards de NF en 1960, atteindrait 326,5 milliards en 1965 et 414,7 en 1970.

30. Le passage de la production intérieure brute au produit national brut conduit à prendre en compte les services rendus par les administrations (évalués en traitements versés par ces dernières), les services des domestiques, les services rendus par les institutions financières ainsi que quelque autre élément de faible valeur (notamment le solde des revenus de facteurs avec l'extérieur). Pour l'année 1960, le total de ces postes figure dans la partie des agrégats sur les rapports de la nation 1961. Les montants en milliards de nouveaux francs sont les suivants :

administration	27,7
domestiques	3,2
institutions financières	3,3
autres éléments	
de produit domestique	0,5
solde des revenus	
de facteurs avec l'extérieur	- 0,9
	<u>33,8</u>

Par rapport à l'année 1959 et aux prix de cette dernière année, l'évolution retenue dans les travaux du Plan, est la suivante (en milliards de nouveaux francs):

	1959	1965
Production intérieure brute	228,75	316,20
Produit national brut	<u>259,9</u>	<u>351,0</u>
Différence	31,15	34,80

Par ailleurs le rapport sur les comptes de 1961, donne, aux prix de 1956, les montants suivants :

	1949	1959	1960	1961
Produit national brut	134,2	207,9	221,2	231,0
Production intérieure brute	<u>117,0</u>	<u>184,7</u>	<u>197,2</u>	<u>206,1</u>
Différence	17,2	23,2	24,0	24,9

Enfin les éléments retenus pour les perspectives 1963 présentés à la Commission des comptes de la nation, sont les suivants, aux prix de l'année 1961:

	1961	1962	1963
Produit national brut	309,1	325,1	342,1
Production intérieure brute	<u>271,8</u>	<u>287,4</u>	<u>303,4</u>
Différence	37,3	37,7	38,7

Ces diverses séries permettent d'établir l'évolution suivante, en indices et en taux moyens annuels, de la différence entre produit national brut et production intérieure brute:

	Indices	Taux moyens annuels
1949 - 1961	144,8	3,1 %
1959 - 1961	107,3	3,6 %
1961 - 1963	103,7	1,85%
1959 - 1965	111,7	1,9 %
1960 - 1965	107,9	1,5 %
1961 - 1965	104,1	1,0 %
1963 - 1965	100,4	0,2 %

Pour l'évolution 1965-1970, il a paru raisonnable, en tenant compte de la poursuite de la réduction des effectifs militaires, de retenir une progression de 15% de la différence entre P.I.B. et P.N.B. (soit un taux de croissance annuel de 2,8%).

Cette hypothèse conduit à un indice de produit national brut en 1970 par rapport à 1965 de 125,8.

31. b) *Les facteurs de la production* (main-d'œuvre et investissements)

Evolution des ressources de main-d'œuvre : (voir tableau n° 2-3)

Les investissements

En ce qui concerne l'hypothèse B, on a retenu, pour 1965, les investissements prévus par le IVe Plan. On a admis qu'en 1970 les investissements productifs représenteront à peu près 13,3% de la production intérieure brute (contre un peu plus de 13,5% en 1965).

Les investissements des administrations et institutions financières progresseront encore rapidement, mais un rythme nettement inférieur à celui des cinq années précédentes.

Le nombre des logements construits dans l'avenir ne doit pas subir de grandes variations; le progrès en volume résultera de l'amélioration de qualité qui a été estimée à 17%.

L'évolution des investissements en valeur, aux prix de 1959, et en indices se présente donc ainsi

(en milliards de nouveaux francs)

	Valeurs			Indices			
	1959	1965	1970	$\frac{1965}{1959}$	$\frac{1960}{1959}$	$\frac{1965}{1960}$	$\frac{1970}{1965}$
Investissements productifs ¹	29,13	42,85	53,56	147	108	136,1	125
Administrations et institutions financières	5,92	10,60	13,57	179	101,3	176,7	128
Logements	11,20	15,10	17,67	134,6	103,3	130,3	117
Total	46,25	68,55	84,80	148,2	105,9	140,2	123,5

¹ Y compris bâtiments agricoles

Pour l'hypothèse A, les investissements en logements seront maintenus au même niveau que dans l'hypothèse B, et on admettra que les investissements publics sont constants en valeur absolue. Pour les investissements productifs, il convient par contre de faire une hypothèse différente: il est admis que leur part dans la production intérieure brute se réduit de la moitié de la variation du taux de croissance annuelle entre les deux hypothèses. Cette méthode simplifiée revient sensiblement à admettre que l'investissement net représente la moitié de l'investissement brut et qu'il varie proportionnellement au taux de croissance.

Les pourcentages de la production intérieure brute représentés par les investissements productifs, calculés sur les bases précédentes, sont les suivants:

	1965	1970
Hypothèse B	13,6%	13,3%
Hypothèse A	13,0%	12,7%

Les montants des investissements productifs aux prix de 1959, qui résultent de ces hypothèses sont les suivantes dans la variante B (en milliards de nouveaux francs)

en 1965	40,37
en 1970	47,88

On obtient donc, pour le total des investissements, les montants et les indices suivants:

Montants		Indices	
1965	1970	1960-1965	1965-1970
66,07	79,12	134,9	119,8

Ces données, qui ont déjà été ajustées pour conduire aux chiffres retenus dans le rapport, pourront être éventuellement révisées à l'occasion de travaux ultérieurs.

4. ITALIE

32. Les estimations de la croissance du produit national brut de 1960 à 1965 et 1970 ont été obtenues à partir d'évaluations directes de la force de travail occupée aux termes de la projection et des progrès de productivité au cours de la période.

a) *Population occupée* (tableau n° 2-4)

Les hypothèses retenues prévoient un accroissement de la population occupée de 9,5% de 1960 à 1970. Ce chiffre se trouve situé à l'intérieur de la fourchette retenue par une commission d'étude présidée par le professeur U. Papi. Cette commission a en effet retenu, de janvier 1960 à janvier 1970, trois taux d'accroissement de la force de travail, le plus faible étant de 7,3%, le plus élevé de 10,1%.

Le taux d'occupation de la main-d'œuvre passe de 40,2 à 40,8 et 41,4% de 1960 à 1965 et 1970 selon les hypothèses retenues. La commission Papi, sur la base de la population présente au premier janvier, prévoit que le taux d'occupation pourrait passer de 38,6 à un nouveau taux variant entre 39 et 41%, selon

les hypothèses démographiques (population totale variant de 51,530 à 51,790 millions d'habitants) et d'emploi (de 20 472 à 21 017 millions de personnes occupées). Les projections démographiques italiennes présentées dans le rapport feront l'objet d'une révision ultérieure, qui tiendra compte des résultats du dernier recensement.

33. b) *Produit par personne occupée*

Le rapport du groupe de travail retient un taux d'accroissement annuel moyen de la productivité globale de 4,9 % dans l'hypothèse principale d'expansion et de 4,3 % dans la variante A. Ces hypothèses peuvent être comparées aux trois estimations de la commission Papi, 3,8, 4,7 et 5,1 %. En valeur absolue, elles conduisent à retenir les chiffres de 1,61 et 1,52 million de lires pour le produit par personne occupée en 1970 (variante B et A) contre un million en 1960.

Les hypothèses se trouvent donc comprises à l'intérieur de la fourchette indiquée par les travaux de la commission Papi. Ceux-ci sont fondés sur le choix de trois coefficients marginaux de capital (investissements globaux bruts/P.N.B.).

L'hypothèse forte retient un coefficient de capital de 3,8 – coefficient voisin de celui constaté de 1950 à 1960, 4,0. Les deux autres hypothèses retiennent des coefficients de capital plus élevés (4,2 et 5,2), prenant en considération la productivité différente des investissements selon leur destination. Les coefficients de capital établis sur base comparable et correspondant aux deux hypothèses élaborées par le groupe de travail sont les suivants :

4,2 (variante B) et
4,6 (variante A).

A ces évaluations ont été reliées des estimations de la part des investissements directement productifs dans le P.N.B. :

14,5 % (A) et 15,0 % (B) en 1965
14,9 % (A) et 15,4 % (B) en 1970.

En 1960, la part s'est élevée à 14,0 %. On a choisi de retenir une augmentation modérée de la part de ces investissements, tandis que la part revenant aux autres éléments de l'investissement global passera, selon les hypothèses, de 8,2 % en 1960 à 8,5 % en 1965 (B) et à 8,2 % en 1970 (B). On a aussi tenu compte des programmes d'investissements publics et d'infrastructure sociale en cours d'élaboration.

Les hypothèses retenues conduisent ainsi à un accroissement global du produit national brut de 66,8 et 76,6 % pour l'ensemble de la décennie. Cette croissance peut être comparée à l'augmentation du produit national brut à prix constants, constatée au cours de la période 1950-1960, 77,6 % dont

33,6 % de 1950 à 1955
33,0 % de 1955 à 1960.

L'accroissement global sera réparti comme suit entre les deux périodes de 1960 à 1965 et de 1965 à 1970 :

29,8 % et 28,5 % pour la variante A

33,5 % et 32,3 % pour la variante B, hypothèse principale d'expansion.

5. PAYS-BAS

34. On trouvera résumées ci-dessous les méthodes retenues pour l'établissement des projections dans le cas de la variante B.

a) Le total « *population occupée* » a été calculé à « taux d'activité constants » à partir des prévisions démographiques.

Des « corrections » (ajustements) ont été apportées pour tenir compte des facteurs suivants :

1. émigration 10 000 personnes par an ;
2. augmentation de la fréquentation scolaire ;
3. augmentation de l'emploi féminin ;
4. diminution du taux d'activité des personnes âgées.

b) *Possibilités d'emplois dans le secteur des entreprises et le secteur public*

1. le chômage a été estimé, tant pour 1965 que pour 1970, à 1,75 % de la population salariée correspondante ;

2. les possibilités d'emplois dans les « secteurs publics » sont évaluées d'une manière autonome pour les trois catégories de personnel :

- personnel militaire,
- personnel enseignant,
- autre personnel civil ;

3. le reste correspond à l'effectif disponible pour les entreprises.

35. c) *Ressources et dépenses*

1. *Productivité du travail* : on a prévu que la productivité du travail augmentera annuellement de 4 % par « homme-heure ». Pour les années 1960-1965, on suppose que la semaine de 45 heures (au lieu de 48 heures) sera appliquée dans l'ensemble des activités. On a considéré que cette diminution de 6,25 % des heures totales travaillées entraînera une réduction moins forte de la production. Cette réduction sera limitée aux trois quarts de la diminution des heures travaillées, soit 4,69 % du temps de travail total.

2. *Le produit brut des entreprises aux prix du marché* est calculé à partir de l'accroissement des possibilités d'emplois, multiplié par l'augmentation de la productivité, après correction pour tenir compte de la diminution du temps de travail.

3. *Le produit brut du secteur public*: les traitements et salaires s'accroissent proportionnellement à l'augmentation des effectifs pour le personnel militaire, les enseignants et les autres fonctionnaires civils. Les loyers imputés et les amortissements sur les bâtiments publics augmentent environ dans les mêmes proportions que pour la période 1955-1960.

4. *Solde des revenus de l'étranger*: on admet une vente nette de valeurs à l'étranger pour un montant de 300 millions de florins par an, qui se traduit par une diminution de produit de 90 millions de florins pour cinq ans, par référence à la moyenne de la période 1953-1960.

5. *Les dépenses de la consommation privée* sont considérées comme poste résiduel.

6. *Consommation publique*: les dépenses nettes de «matériel» sont estimées séparément pour les trois catégories suivantes :

- dépenses militaires,
- dépenses pour l'enseignement,
- dépenses des autres services civils.

Les dépenses de personnel augmentent proportionnellement à l'augmentation des effectifs pour chaque catégorie de personnel.

7. *La formation brute de capital fixe des entreprises* contribue à l'augmentation du produit des entreprises concurremment avec l'accroissement de la main-d'œuvre. L'effet qui en résulte sur le produit est estimé en multipliant l'accroissement de la force de travail par la productivité marginale du travail; cette dernière est supposée égale au salaire moyen pour la période considérée (on admet pour les agriculteurs un revenu égal au salaire moyen et pour les autres indépendants un revenu double). La formation brute de capital fixe est estimée à partir de l'effet résiduel en admettant un rendement des investissements de l'ordre de 20%.

8. *Les investissements bruts* du secteur public ont été déterminés au moyen d'un coefficient d'élasticité par rapport au produit brut des entreprises (1,35).

9. *La variation des stocks des entreprises*, pour les années 1965-1970, est supposée égale à 50% de l'accroissement du produit brut des entreprises par rapport à l'année précédente.

10. *Le solde des comptes courants* de la balance des paiements augmente proportionnellement à l'accroissement du produit brut des entreprises. Pour 1960 on prend comme référence un solde positif considéré comme nécessaire : 500 millions de florins.

Section II

LES PROJECTIONS ECONOMIQUES GLOBALES POUR LA COMMUNAUTE

36. De la réunion des projections économiques nationales, il ressort que le produit brut de la Communauté devrait s'accroître, de 1960 à 1970, entre 53 et 59 %. Il est important de retracer, au niveau de la C.E.E., l'évolution des grands facteurs, population occupée et productivité, qui contribuent à cette croissance. Mais il faut également décrire les tendances que suit la part de chaque pays au sein de la Communauté et apprécier les influences du marché commun en faveur d'un rapprochement d'économies nationales qui avaient atteint, au moment de sa création, des stades de développement différents.

A. L'EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LA COMMUNAUTE

37. a) *Population totale*

La population de la C.E.E. — Luxembourg exclu — s'élevait, au milieu de 1960, à 168,8 millions d'habitants. Les projections retiennent les chiffres suivants :

175,0 millions d'habitants au milieu de 1965,
181,9 millions d'habitants au milieu de 1970.

Ces estimations, qui envisagent une croissance démographique de 7,8 % au cours de la décennie, sont fondées sur des hypothèses d'évolution naturelle et sur des hypothèses de migration ; celles-ci sont de :

+ 150 000 personnes en moyenne par an en Allemagne,
+ 13 000 personnes en moyenne par an en Belgique,
+ 154 000 personnes en moyenne par an en France,
- 95 000 personnes en moyenne par an en Italie,
- 10 000 personnes en moyenne par an aux Pays-Bas.

Déduction faite des réfugiés en provenance de la partie orientale de l'Allemagne, qui sont entrés en Allemagne fédérale de juillet 1960 à la fin de 1961, la balance des migrations à l'intérieur de la Communauté s'élèverait à environ 1 million d'émigrants et 2,5 millions d'immigrants. On peut donc estimer

à environ 1,5 million le déficit de la balance migratoire de la Communauté vis-à-vis du reste du monde.

En 1960, l'Allemagne contribuait pour 31,6% à la population européenne. Sa part s'accroît très légèrement en 1965 pour revenir, en 1970, à son niveau de 1960. La part de la population française - 27% en 1960 - s'accroît légèrement après 1965: 27,2% en 1970. La part de la population italienne - 29,2% en 1960 - diminue progressivement: 28,8% en 1970.

Les Pays-Bas connaîtront la plus forte croissance démographique, 11,5% au cours de la décennie; aussi leur part dans la population européenne passe de 6,8% en 1960 à 6,9% en 1965 et 7,0% en 1970. Par contre, la part de la Belgique, 5,4% en 1960, reste pratiquement inchangée.

38. b) *Population occupée*

La main-d'œuvre disponible en Europe atteignait, en 1960, 73,3 millions de personnes. Les projections de la population active prévoient une réduction des taux d'activité qui passent de 43,4 à 42,8% du début à la fin de la période. Cette diminution des taux d'activité fait apparaître que l'augmentation de l'emploi féminin ne suffit pas à compenser les effets défavorables de l'allongement de la scolarité et de l'avancement de l'âge de la retraite.

Les pays ont prévu dans l'ensemble un accroissement de l'emploi féminin de 2,3 millions de personnes, dont

820 000 en Allemagne,
76 500 en Belgique,
100 000 en France,
1 250 000 en Italie et
50 000 aux Pays-Bas.

L'allongement de la scolarité, volontaire ou obligatoire, retirera dans l'ensemble de la Communauté près de 2 millions de personnes de la population active,

580 000 en Allemagne,
40 000 en Belgique,
810 000 en France,
410 000 en Italie et
122 000 aux Pays-Bas.

Enfin, l'avancement de l'âge de la retraite aura des effets semblables pour 1,3 million de personnes,

600 000 en Allemagne,
8 000 en Belgique,
200 000 en France,
460 000 en Italie et
20 000 aux Pays-Bas.

On peut ajouter que les estimations des taux d'activité des migrants diffèrent dans les trois pays ayant un excédent net d'immigration :

80 % en Allemagne,
47 % en Belgique,
50 % seulement en France.

39. A ces conditions, la population active européenne s'élèverait à 75,5 millions de personnes en 1965 et 77,9 millions en 1970. L'accroissement, pour les deux périodes de cinq années, serait voisin de 3,0 %, soit 6,3 % pour la décennie. Ainsi, tandis que les hypothèses laissent présager un accroissement de la population totale de 7,8 %, elles ne retiennent qu'un accroissement de population active de 6,3 %. Comme dans le passé proche, la part des inactifs dans la population tend donc progressivement à s'élever.

Il existait en Europe en 1960 un écart de 1 424 000 personnes entre la population active et la population occupée¹. Cet écart était constitué par les chômeurs :

240 000 en Allemagne,
65 000 en Belgique,
220 000 en France,
850 000 en Italie et
49 000 aux Pays-Bas.

Les projections font passer le nombre des chômeurs en 1970 à 1 million de personnes, soit environ 300 000 pour chacun des trois grands pays et 70 000 pour la Belgique et les Pays-Bas.

La population occupée s'accroîtra à un taux plus élevé que la population active, 7 % pour l'ensemble de la décennie, 3,4 % de 1960 à 1965 et 3,5 % de 1965 à 1970.

Selon ces hypothèses, le taux d'occupation, c'est-à-dire le rapport entre la population occupée et la population totale, restera à peu près constant pour l'ensemble de la Communauté en dépit de la réduction du taux d'activité, à la faveur de la réduction du chômage. Ce n'est que dans deux pays, en Italie et aux Pays-Bas, que ces taux pourront être plus élevés en 1970 qu'en 1960.

L'évolution de la part des pays membres dans l'emploi global de 1965 et de 1970 – 74,3 et 76,9 millions de personnes occupées – est affectée par les tendances internes de l'emploi.

L'Allemagne représentait, en 1960, 35,3 % de la force de travail employée dans la C.E.E. Cette part tomberait à 34,7 % en 1965 et à 34,1 % en 1970.

¹ Il est possible que la prise en considération des travailleurs saisonniers et frontaliers conduise à certains doubles emplois dans les estimations statistiques de la population occupée.

Tableau n° 3

**TAUX D'OCCUPATION DE LA POPULATION TOTALE
DANS LES PAYS DE LA C. E. E.**

Pays	Part de la population occupée dans la population totale		
	1960	1965	1970
Allemagne (R. F.)	47,5	46,5	45,5
Belgique	39,4	38,8	39,1
France	41,6	41,6	41,3
Italie	40,2	40,8	41,4
Pays-Bas	36,3	36,9	37,1
C.E.E.	42,6	42,5	42,2

La Belgique maintiendrait sa part aux environs de 5%.

L'Italie, pour laquelle on a prévu un rythme d'accroissement démographique assez faible mais aussi un taux d'occupation croissant, augmenterait faiblement sa part dans l'emploi communautaire, de 27,6% en 1960 à 28,2% en 1970.

La France resterait à peu près au niveau qu'elle avait atteint en 1960: 26,4%.

La part des Pays-Bas passerait de 5,8 à 6,1% de 1960 à 1970.

Parallèlement à cette évolution, il est à prévoir une réduction des heures travaillées dans les divers pays. Celle-ci a été incorporée aux projections en Allemagne et aux Pays-Bas. Le passage progressif à une durée de travail de 40 heures par semaine, en moyenne annuelle, peut être envisagé soit par réduction du temps de travail hebdomadaire, soit par un allongement de la période des vacances.

40. c) *Population active par grands secteurs d'activité*

La méthode d'élaboration des projections, qui a été retenue, ne permet pas de comparer les bilans d'emploi par secteur avant que des hypothèses de production et de productivité aient été présentées. Au cours de ses premières estimations, le groupe était arrivé à la conclusion que la part de la population active employée dans l'agriculture passerait en 1970 à 16%, et celle de la population active employée respectivement dans l'industrie et dans les services à 44 et 40%.

Ces données étaient fondées sur les hypothèses d'évolution suivantes, pour l'ensemble de la Communauté :

- 2,0 % en moyenne par an pour l'agriculture,
- + 1,5 % en moyenne par an pour l'industrie,
- + 1,9 % en moyenne par an pour le secteur des services.

En attendant les résultats des recensements en cours, on peut simplement rappeler les projections établies lors de la préparation des programmes économiques à long terme de certains pays.

En Belgique, l'emploi dans l'agriculture devrait diminuer de 1959 à 1965 au rythme de 3 % par an. Dans l'industrie, l'accroissement de la population active occupée atteindrait 0,9% en moyenne par an, et dans le secteur des services 1,4%.

En France, le IVe Plan quadriennal a prévu une nouvelle diminution de la population agricole, qui atteindrait 1,7 % par an de 1959 à 1965, soit un peu moins que la tendance constatée de 1954 à 1959 : 2,3 % en moyenne par an. Dans l'industrie, le Plan escompte de 1959 à 1965 un taux moyen d'augmentation de l'emploi de 1 % par an, contre 0,4 % de 1954 à 1959. Enfin, l'augmentation de la population active dans le secteur « tertiaire » serait de 1,9 % en moyenne par an jusqu'en 1965, contre 1,3 % environ entre 1954 et 1959. La part des services atteindrait ainsi, en 1965, 41,1 % de l'emploi total, celle de l'industrie 38 %, contre 38,3 % et 37,6 % en 1959.

Aux Pays-Bas enfin, les projections retiennent une réduction annuelle progressive de 2,1 %, de 1960 à 1965, et de 2,2 % de 1965 à 1970, de l'emploi agricole. Dans l'industrie, l'emploi progresserait de 1,5 % en moyenne par an de 1960 à 1965 et de 1,2 % de 1965 à 1970. Dans les services enfin, la progression serait de 2,4 % par an en moyenne jusqu'en 1965 et de 2,0 % après cette date. La part des services dans l'emploi du secteur des entreprises, qui était de 43,0 % en 1960, passerait à 44,8 % en 1965 et à 46,3 % en 1970. Quant à la part de l'industrie, elle resterait constante : 45,8 %.

Les projections récentes établies dans ces trois pays confirment les hypothèses avancées par la C.E.E., qui demeurent acceptables comme projections provisoires et indications d'un ordre de grandeur : 30,8 millions de travailleurs occupés dans le secteur tertiaire, 33,7 dans l'industrie et 12,4 dans l'agriculture en 1970.

B. L'EVOLUTION DU PRODUIT BRUT DE LA COMMUNAUTE

41. Tous les pays de la Communauté ont connu, de 1959 à 1960, un développement remarquable de leur économie, qui s'est traduit par une expansion rapide du produit national brut, global et par habitant. Cette expansion est due en grande partie à l'augmentation de leur productivité, mesurée par l'accroissement du produit brut par personne occupée. Ce mouvement a été général et a contribué en 1960 à rapprocher les économies nationales qui participent au marché commun.

En 1950, l'Allemagne représentait 35,5 % du produit brut de la Communauté ; sa part s'est accrue de 1955 à 1960 jusqu'à atteindre 37,4 %.

La part de l'économie italienne dans la Communauté, qui était de 17% en 1955, était passée à 17,7% cinq ans plus tard.

La part relative de la France est tombée au cours de la même période de 33,4% à 32,1%.

Les difficultés structurelles de l'économie belge au cours de ces cinq années expliquent que sa part soit tombée de 7,6% à 6,7% de 1955 à 1960.

Enfin, l'économie néerlandaise¹, qui représentait en 1955 6,5% de l'ensemble des pays du marché commun, a vu sa part descendre à 6,2%.

L'Italie, qui en 1960 était à l'origine de 17,7% du produit de la Communauté, employait la même année 26,4% des personnes occupées dans les six pays. Par contre en Belgique, les parts respectives du produit brut et de l'emploi étaient de 6,7 et 5,0%. Cette comparaison met en lumière les écarts entre la productivité atteinte dans les pays membres en 1960, deux années après la mise en application du traité de Rome.

42. Par rapport à la Belgique, qui avait en 1960 le niveau de productivité le plus élevé de la Communauté, les pays se situaient de la manière suivante :

91 pour la France,
79 pour l'Allemagne,
80 pour les Pays-Bas,
75 pour la moyenne de la C.E.E.,
48 pour l'Italie.

Cette situation représentait déjà une amélioration par rapport aux résultats obtenus en 1955, où la productivité française, par rapport au niveau atteint en Belgique, se situait à l'indice 78, la productivité néerlandaise à l'indice 71, la productivité allemande à l'indice 67, la moyenne des pays à l'indice 67 et enfin la productivité italienne à l'indice 41.

Quant au produit par habitant, en dépit d'une croissance trois fois plus élevée en Italie qu'en Belgique de 1955 à 1960 par exemple, des écarts importants subsistaient encore entre les pays au départ de la projection. En France, en Belgique, et en Allemagne le produit brut par habitant avait un niveau voisin de 1 300 dollars, contre près de 1 000 dollars aux Pays-Bas et 650 dollars en Italie.

C'est à la lumière de cette situation de départ, qui fait apparaître une Communauté économique européenne disposant d'un produit brut voisin de 181 milliards de dollars — soit un peu plus de 1 000 dollars par habitant et de

¹Pour être absolument significative, cette comparaison des parts relatives demanderait à être corrigée à partir d'une analyse des niveaux des prix dans les divers pays: cette analyse conduirait sans doute à l'utilisation de taux de change légèrement différents des parités officielles de 1960 qui ont été retenues dans ce rapport.

2 500 dollars par personne occupée – qu'il faut examiner les projections économiques globales établies au niveau de la C.E.E. pour 1965 et 1970¹.

43. a) *La croissance du produit brut global de la C.E.E.*

Il résulte de l'ensemble des projections nationales que le rythme de croissance économique dans la Communauté, de 1960 à 1970, tout en demeurant satisfaisant, poursuivra la légère décroissance que l'on peut constater depuis 1950. L'accroissement du produit brut à prix constants, qui était de 35 % de 1950 à 1955, était passé à 28 % au cours de la période 1955-1960.

Il ressort des projections que ce rythme devrait se maintenir jusqu'en 1965 (variante B) – 27,0 % en cinq ans – puis baisser de nouveau de 1965 à 1970, 25,3 % au cours de cette dernière période.

De 72,7 % de 1950 à 1960, l'accroissement tomberait à 59,1 % au cours de la présente décennie.

Dans la variante A, la baisse du rythme se poursuivrait dès la première période, 24,4 % de 1960 à 1965, et se prolongerait au cours de la seconde, 22,7 % de 1965 à 1970.

L'évolution de la contribution de chaque pays au produit communautaire qui résulte des projections nationales prolonge celle qui a été constatée depuis 1950. Dans le cas de l'Allemagne cependant, on ne retrouve plus la tendance à l'accroissement rapide de sa part dans l'ensemble des six pays, comme ce fut le cas au cours de la période de reconstruction.

Dans la variante B², l'Allemagne verrait sa part passer de 37,4 % en 1960 à 36,5 % en 1965 et à 35,5 % en 1970. Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre, on constaterait donc que l'économie européenne se développe en moyenne plus vite que l'économie allemande.

Il est possible cependant que des différences dans la conception des projections expliquent en partie cet écart.

La part de la Belgique dans le produit brut communautaire, qui était de 6,7 % en 1960, continuerait à baisser, pour atteindre 6,4 % en 1965 et 6,2 % en 1970.

Le produit national brut français, qui en 1960 représentait 32,1 % du produit de la C.E.E., s'élèverait légèrement au cours de la période; il serait de 32,5 % en 1965 et de 32,6 % en 1970.

¹ Cependant les caractéristiques particulières de l'année 1960 dans chaque pays ne doivent pas être négligées dans la comparaison des accroissements envisagés entre 1960 et 1970.

² Les écarts entre les variantes A et B sont négligeables.

C'est en Italie que les progrès seraient les plus importants : la part italienne passerait en effet de 17,7 % en 1960 à 18,5 % en 1965 et à 19,6 % en 1970.

Aux Pays-Bas enfin, la part restera stable aux environs de 6,1 %.

44. Une comparaison pays par pays entre ces projections et celles de la part de chaque pays dans l'emploi total de la Communauté met en lumière le rapprochement des productivités à l'intérieur de la C.E.E. Il en ira de même pour les produits bruts par habitant.

Tableau n° 4

EVOLUTION DES PARTS DE L'EMPLOI ET DU PRODUIT BRUT
DE CHAQUE PAYS DANS L'ENSEMBLE DE LA C.E.E.

Pays	1960		1965 (B)		1970 (B)	
	Emploi	P.N.B.	Emploi	P.N.B.	Emploi	P.N.B.
Allemagne (R.F.)	35,3	37,3	34,7	36,5	34,1	35,5
Belgique	5,0	6,7	4,9	6,4	4,9	6,2
France	26,4	32,1	26,4	32,5	26,6	32,6
Italie	27,5	17,7	27,9	18,6	28,2	19,6
Pays-Bas	5,8	6,2	6,1	6,0	6,2	6,1

45. b) *La croissance du produit brut par habitant dans la C.E.E.*

Les projections indiquent un accroissement du produit brut par habitant de 41,6% dans la variante A, et de 47,6% dans la variante B, pour l'ensemble de la décennie. Les progrès seront un peu moins rapides que ceux constatés au cours de la précédente décennie, 58,5%. Mais le ralentissement s'est déjà produit entre 1955 et 1960, à tel point que la variante B indique pour la période 1960-1965 un rythme d'expansion légèrement plus élevé que celui réalisé entre 1955 et 1960, 22,4% contre 22,1%.

La dispersion des estimations entre les pays tendrait à se réduire de 1960 à 1970 ; selon la variante B, l'écart entre le produit brut par habitant de la Communauté et le produit brut par habitant du pays où celui-ci est le plus élevé passerait de l'indice 80,5 en 1960 à l'indice 84,5 en 1965 et 86,3 en 1970. Par rapport à la Belgique - indice 100 - les écarts seraient les suivants entre 1960, 1965 et 1970 :

Allemagne : 95,3 - 97,2 - 96,8
 France : 95,9 - 101,9 - 103,8
 Italie : 48,8 - 54,1 - 58,9
 Pays-Bas : 73,3 - 73,2 - 74,9

Les efforts de rapprochement qui ressortent des projections ne sont pas négligeables ; mais les différences qui seront maintenues en 1970, selon ces projections, demeurent élevées. L'Italie aura rattrapé en 1970 le niveau moyen de la Communauté en 1960. Mais le produit brut par habitant en France en 1970 sera proche du double du niveau moyen de la Communauté en 1960.

46. c) *La croissance du produit brut par personne occupée dans la C.E.E.*

Le produit brut par personne occupée atteignait, en 1960, 2 519 dollars unités de compte. Il s'est accru de 21 % entre 1955 et 1960. Les projections économiques retiennent une hypothèse principale d'expansion de la productivité de 22,8 % entre 1960 et 1965, de 21,1 % entre 1965 et 1970, soit 48,8 % pour l'ensemble de la période. Le produit brut par travailleur, à prix constants et aux prix de 1960, atteindrait 3 100 dollars en 1965 et 3 750 dollars en 1970.

De grandes disparités se manifestaient encore en 1960 entre les productivités des pays de la C.E.E. en dépit des immenses progrès réalisés par certains pays. La France et la Belgique dépassaient le seuil des 3 000 dollars par personne occupée ; l'Allemagne et les Pays-Bas atteignaient 2 700 dollars ; en Italie la productivité était encore inférieure à 2 000 dollars. Les projections tiennent compte de ces disparités au départ. La productivité italienne en 1970 devrait avoir rattrapé le niveau de la productivité allemande en 1960. Mais un écart de 20 % séparerait encore les productivités belge et française d'une part, allemande et néerlandaise d'autre part.

Les perspectives d'évolution de la productivité sont étroitement liées aux hypothèses qui ont été faites dans les divers pays sur l'utilisation du produit national brut, notamment sur la formation brute de capital fixe. Les projections économiques globales ne sont pas en effet indépendantes des hypothèses retenues sur la décomposition du produit brut communautaire entre grandes catégories d'utilisation, consommation privée et publique, investissements des entreprises et des administrations, solde extérieur.

Tableau n° 4 bis
EVOLUTION DU PRODUIT BRUT
PAR PERSONNE OCCUPEE DE 1955 A 1970

Pays	1955 - 1960	1960 - 1965		1965 - 1970	
		A	B	A	B
Allemagne (R.F.)	24,8	19,7	21,8	18,3	19,9
Belgique	11,6	16,6	18,8	14,7	16,9
France	21,8	22,2	24,5	17,8	20,8
Italie	20,8	24,0	27,5	22,8	26,4
Pays-Bas	15,6	12,4	14,8	17,1	19,8
C.E.E.	20,7	20,4	22,8	18,5	21,1

LES PROJECTIONS DES CATEGORIES D'UTILISATION
DU PRODUIT BRUT DE LA C.E.E.

47. En 1960, les dépenses de consommation privée des ménages ont approché 111 milliards de dollars : trois fois plus que les dépenses consacrées à l'investissement (formation brute de capital fixe), 38 milliards, qui elles-mêmes représentaient alors une fois et demie le montant des dépenses de consommation publique, 25 milliards.

Depuis 1950, ces trois composantes principales du produit brut de la Communauté suivaient trois tendances différentes. Alors que la part des dépenses de consommation privée ne cessait de décroître, de 64,6 à 61,1 %, celle des dépenses de consommation publique à prix constants restait relativement stable en longue période – environ 14 % du produit brut – et celle des dépenses d'investissement s'élevait progressivement de 17,8 à 21,1 %. Cette tendance reste sensible après 1955, alors que la période de reconstruction semble terminée. Entre 1955 et 1960, le produit brut de la Communauté s'est accru de 27,9 %. Le pourcentage d'augmentation est plus faible pour les dépenses de consommation privée, 25,8 % ; il est identique pour les dépenses de consommation des administrations ; il atteint 37,4 % pour la formation brute de capital fixe.

Les projections de ces grandes catégories d'utilisation du produit brut de la Communauté ont été obtenues ici encore par la réunion d'hypothèses nationales, fondées sur des considérations propres à la structure économique de chaque pays. On décrira d'abord les hypothèses particulières retenues pour les projections économiques nationales, puis les résultats auxquels elles conduisent, sur le plan national et sur le plan communautaire.

A. LES PROJECTIONS NATIONALES
DES CATEGORIES D'UTILISATION DU PRODUIT BRUT

48. *Les méthodes d'établissement de la répartition entre les catégories*

Les principes qui ont généralement été retenus par les experts pour établir cette ventilation ont été les suivants :

a) CONSOMMATION PUBLIQUE

Ces dépenses sont estimées de manière autonome. On a retenu une hypothèse sur la variation de l'effectif des fonctionnaires. Les dépenses de personnel à prix constants sont obtenues en affectant cet indice aux dépenses effectuées à l'année de base.

Quant aux dépenses de biens et services, elles sont estimées poste par poste et regroupées.

Il semble que, pour la plupart des pays, une révision en hausse des hypothèses portant sur les dépenses de consommation publique devra être opérée dans l'avenir. Il en va ainsi pour l'Italie qui met en place un programme important de dépenses scolaires et de recherche scientifique, et pour la France où les premières estimations tirées des données du IVe Plan sont en cours de révision. Cependant, en raison de la méthode retenue, la modification des hypothèses de consommation publique n'aura pas pour effet de réduire le total des dépenses de consommation mais seulement la part des dépenses de consommation privée dans ce total.

49. b) FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE

La formation brute de capital fixe a été divisée en trois composantes, les investissements directement productifs, la construction de logements et les investissements des administrations. Les deux premiers éléments constituent les investissements du secteur des entreprises.

Les investissements directement productifs sont généralement estimés à partir de coefficients de capital, qui relient le taux d'investissement et l'accroissement du produit national brut. Ainsi, un même flux d'investissement ne se traduit pas nécessairement dans tous les pays par une augmentation semblable du produit brut. La répartition des investissements entre les secteurs productifs, leur ventilation selon les catégories de biens d'équipement installés, leur mode d'association avec la main-d'œuvre contribuent à différencier les hypothèses d'évolution des coefficients de capital retenues par les experts. On a tenu cependant compte que, dans le passé, les coefficients de capital manifestent une tendance à l'augmentation.

Les deux autres éléments de la formation brute de capital fixe sont évalués de manière autonome à partir de programmes nationaux ou au moyen de relations entre la construction et l'évolution démographique, entre les investissements publics et le produit national brut, etc.

50. c) VARIATIONS DE STOCKS

Ces dépenses sont généralement reliées à l'évolution de la production industrielle, laquelle est une fonction du produit national brut. Sans les négliger, on n'a pu estimer que globalement les effets des facteurs majeurs des fluctuations des variations de stocks.

51. d) SOLDE EXTERIEUR

La part du solde extérieur, choisie par les experts pour 1965 et 1970, fait
54 intervenir de nombreuses considérations, la balance des importations de biens et

services, l'évolution des mouvements internationaux de capitaux en provenance ou à destination du pays, etc.

52. e) CONSOMMATION PRIVEE

En ce qui concerne les dépenses de consommation privée, la part des dépenses finalement retenue est obtenue par différence. Cela ne signifie pas que dans les projections, il ne soit pas tenu compte des mouvements autonomes de la demande de biens de consommation.

On estime simplement que, lors du choix de l'hypothèse générale d'expansion, l'épargne nécessaire à sa réalisation a été dégagée sans qu'il soit fait pression sur le comportement des consommateurs. Les dépenses de consommation privée pour 1965 et 1970, obtenues par différence, ne sont pas à proprement parler des grandeurs résiduelles; elles correspondent à l'évolution escomptée de la demande de consommation.

Ces remarques générales peuvent être appliquées en principe à l'ensemble des pays.

1. ALLEMAGNE (R. F.)

53. *Les dépenses de consommation privée s'élèveraient dans la variante B :*

- de 30,9 % entre 1960 et 1965
- de 23,5 % entre 1965 et 1970
- de 61,6 % entre 1960 et 1970.

Elles représenteraient une part croissante dans le P.N.B., passant de 56,8 % en 1960 à 59,9 % en 1965 et à 60,7 % en 1970. Au cours de la présente décennie, l'accroissement des dépenses de consommation privée serait donc supérieur à l'augmentation du produit national brut, continuant une tendance qui s'est manifestée quelque peu depuis 1955. Par rapport à la variante B, la part de ces dépenses dans le P.N.B. est un peu plus élevée dans la variante A, 60,5 % en 1965 et 61,2 % en 1970, soit un accroissement de 58 % pour l'ensemble de la décennie.

La part des *dépenses de consommation publique*, qui était de 13,6 % en 1960, passerait à 13,3 % en 1965 et à 12,5 % en 1970. Cette hypothèse représente un accroissement de 21,7 % de 1960 à 1965 et 14,4 % de 1965 à 1970, près de 40 % pour les dix années. L'effectif des fonctionnaires s'élèverait de 10,9 % au cours de la décennie, les autres dépenses de 67,5 % (variante B).

La formation brute de capital fixe s'est accrue en Allemagne de 40,3 % entre 1955 et 1960. Dans la variante B, l'augmentation serait de 27,3 % de 1960 à 1965 et de 22,3 % de 1965 à 1970, soit 55,7 % pour l'ensemble de la période. La part

de la formation brute de capital fixe, qui était de 24,0% en 1960, passerait à 24,6% en 1965 et à 24,7% en 1970.

Pour la variante B une relation a été retenue entre les investissements directement productifs et la croissance du P.N.B., un coefficient marginal brut de capital de 3,8 en 1965 et 4,35 en 1970 (4,0 et 4,5 dans la variante A).

Les investissements directement productifs représenteraient, en 1970, 70% de l'ensemble des investissements (contre 64% en 1960) et 17,4% du P.N.B. (contre 15,3% en 1960). Leur accroissement serait de 72% au cours des dix années.

Il est retenu pour les investissements publics un développement voisin : 86%. Quant aux dépenses consacrées à la construction de logements, elles tendraient à diminuer à partir de 1965.

La part des *variations de stocks* qui avait* atteint en 1960 le niveau exceptionnel de 2,8% du P.N.B. serait de 1,2% en 1965 et 1,1% en 1970.

La part du *solde extérieur* retrouverait elle aussi en 1965 et en 1970 un niveau normal par comparaison au chiffre exceptionnel de l'année 1960 : 1,0% contre 2,8%.

2. BELGIQUE

54. *Les dépenses de consommation privée* se sont accrues en Belgique de 13% de 1955 à 1960. Les projections retiennent une croissance de 18,6% de 1960 à 1965 et de 22,2% de 1965 à 1970, soit 40% pour l'ensemble des dix années dans la variante B. En dépit de cette accélération du rythme de croissance des dépenses de consommation privée, leur part dans le P.N.B. diminuerait légèrement : de 68,7% en 1960, elle passerait à 67,9% en 1965 et à 68,2% en 1970.

Les dépenses de consommation publique représenteraient 11,9% du P.N.B. en 1960 : cette part passerait, dans la variante B, à 11,1% en 1965 et à 10,2% en 1970. Ces estimations retiennent une hypothèse d'accroissement des effectifs de fonctionnaires de 14,6% et une hypothèse d'augmentation des autres dépenses de 53,7% de 1960 à 1970.

Les dépenses d'investissements se sont accrues en Belgique de 24% entre 1955 et 1960. Dans la variante B, l'augmentation de la formation brute de capital fixe serait de 34,2% de 1960 à 1965 et de 22,9% de 1965 à 1970. Pour 1965, ces estimations résultent d'analyses effectuées secteur par secteur dans le cadre de l'établissement d'un programme économique. Le changement de rythme des investissements entre 1960 et 1965 a pour origine la volonté qui fonde la variante B, réaliser l'effort d'investissement nécessaire pour que l'économie belge comble le retard dû à la stagnation des années antérieures à 1959. La part de la formation

brute de capital fixe passerait ainsi, dans la variante B, de 17,5 % en 1960 à 19,5 % en 1965 et à 19,8 % en 1970. Les investissements directement productifs bénéficieraient de cette tendance : ils se développeraieent, dans la variante B, de 44,8 % de 1960 à 1965 et de 24,7 % de 1965 à 1970, soit 80,5 % en dix années.

Les investissements publics doubleraient au cours de cette même période, tandis que la construction des logements s'accroîtrait de 15 % de 1965 à 1970, après avoir subi un déclin, - 5,4 % de 1960 à 1965.

3. FRANCE

55. Les perspectives d'évolution des *dépenses de consommation privée* retenues pour 1965 dans la variante B sont celles qui résultent des indications du IVe Plan quadriennal : soit un accroissement de 30 %, de 1960 à 1965. Les dépenses de consommation privée atteindront 65,4 % du produit national brut. Ces perspectives découlent des estimations des disponibilités en biens de consommation. La part qui était de 65 % en 1960 tend à s'élever ; de 1955 à 1960, l'augmentation des dépenses a été seulement de 20,5 %.

De 1965 à 1970, les estimations retiennent une croissance de 29,5 % soit en 1970 une part des dépenses de consommation privée de 67,4 %. Comme dans les autres pays, la part est plus grande dans la variante A que dans l'hypothèse principale d'expansion, 66,0 % en 1965 et 67,9 % en 1970. Pour l'ensemble de la décennie, l'accroissement serait compris entre 62 et 68 % ; rappelons qu'il a été de 53 % entre 1950 et 1960, à prix constants.

Les dépenses de consommation publique représentaient en 1960 14,6 % du P.N.B. Cette part, à prix constants, passera à 13,1 en 1965 et à 12,0 en 1970, dans les deux variantes. Cette évolution correspond à un accroissement des dépenses de personnel de 17,7 % de 1960 à 1970 (10 % de 1960 à 1965 et 7,0 % de 1965 à 1970) dans la variante B ; quant aux « autres dépenses », il est prévu qu'elles augmenteront de 61,4 % au cours des dix années, poursuivant après 1965 la tendance indiquée par le IVe Plan. Au total, les dépenses de consommation publique augmenteraient ainsi, au cours de la décennie, de 33 % dans la variante B et de 28,4 % dans la variante A.

Le IVe Plan a prévu pour 1965, branche par branche, les *investissements du secteur des entreprises* (investissements directement productifs). Ces derniers s'élèveront (variante B) de 39 % entre 1960 et 1965 et de 24,6 % entre 1965 et 1970, soit près de 74 % pour les dix années (65 % dans la variante A). Au cours des prochaines dix années, les dépenses affectées à la construction de logements augmenteront de 34 % et de 46 %, les investissements des administrations de 102 et 125 % (variante A et B).

La part de la *formation brute de capital fixe*, qui était de 17,4 % en 1960, passerait ainsi à 19,0 % en 1965 (18,6 dans la variante A) et à 18,7 % en 1970

(18,3 dans la variante A). Alors qu'elle avait augmenté de 30,3% entre 1955 et 1960, la formation brute de capital fixe se développerait respectivement dans les deux variantes :

de 34,8 et 40,3% de 1960 à 1965
de 20,7 et 23,8% de 1965 à 1970
soit pour les dix années de 62,7 et 73,7%.

4. ITALIE

56. *Les dépenses de consommation privée* ont augmenté de 24,4% en Italie entre 1955 et 1960. Ce rythme devrait, selon les hypothèses retenues, s'accroître; selon les variantes, on obtiendrait une augmentation de :

33,3 et 36 % de 1960 à 1965
32,2 et 36,1% de 1965 à 1970, soit
76,2 et 85,1% pour l'ensemble de la période.

La part de la consommation privée dans le produit national brut était en 1960 de 61,3%; elle s'élèverait en 1965 et en 1970 à :

63,0 et 64,8% dans la variante A,
62,5 et 64,3% dans la variante B.

La part de la *consommation publique*¹ devrait être réduite progressivement; selon les hypothèses retenues, elle passerait de 14,5% en 1960 à 12,5% en 1965 et à 10,9% en 1970. Les effectifs de fonctionnaires augmenteraient de 16% et les autres dépenses de 63,5% au cours de ces dix années. L'accroissement global ne serait donc pas supérieur à 33% pour la décennie, 15,2% jusqu'en 1965, 15,4% après 1965. Les nouveaux programmes pourront toutefois modifier ces estimations.

La part des *dépenses d'investissements* ne cessera de s'accroître: 22,2% en 1960, 23,5 en 1965 et 23,6 en 1970 dans la variante B. Cette hypothèse qui correspond à un accroissement de la formation brute de capital fixe de 41,5% de 1960 à 1965, et de 32,9% de 1965 à 1970, soit 88% pour les dix années – chiffres à comparer avec l'accroissement de 51,5% entre 1955 et 1960, de 137% entre 1950 et 1960 – se répartit comme suit (variante B) :

pour les investissements directement productifs	94%,
pour la construction des logements	60%,
pour les investissements des administrations	115%.

Les experts italiens supposent que le solde extérieur sera équilibré en 1970, mais qu'un léger excédent subsistera en 1965.

5. PAYS-BAS

57. *L'augmentation des dépenses de consommation privée* a approché 20 % de 1955 à 1960, dépassé 42 % de 1950 à 1960. La variante B prend en considération, pour la période 1960-1970, un accroissement de 63,9 %, équitablement réparti entre les deux périodes de cinq années.

Cette évolution se traduirait par une augmentation de la part des dépenses de consommation privée dans le produit national brut de :

56,4 % en 1960,
58,5 % (variante B) et 59,5 % (variante A) en 1965,
58,9 % (variante B) et 59,6 % (variante A) en 1970.

Les *dépenses de consommation publique* ont été évaluées à partir d'estimations séparées des divers postes de ces dépenses, dépenses d'enseignement, dépenses militaires, dépenses de fonctionnement courant des services publics comme on l'a dit précédemment.

Dans chacun des cas, les estimations portent sur l'évolution du nombre des fonctionnaires – 13 % d'accroissement de 1960 à 1970 – et sur l'évolution des « autres dépenses ». L'augmentation de ces dernières serait de 45,5 % entre 1960 et 1970, dont la majeure partie serait déjà réalisée avant 1965, 32,7 %.

Au total, l'augmentation des dépenses de consommation publique atteindrait 24,7 % de 1960 à 1970, 16,3 % de 1960 à 1965 et 7,2 % de 1965 à 1970.

La part des dépenses de consommation publique dans le P.N.B. passerait ainsi de 13,5 % en 1960 à 12,7 % en 1965 et à 10,7 % en 1970 dans la variante B.

La *formation brute de capital fixe*, qui s'est développée de 27,5 % de 1955 à 1960, devrait connaître une expansion globale de 63,9 % dans la variante A et de 78,2 % dans la variante B, respectivement 25 et 33,2 % de 1960 à 1965, 31,1 et 33,7 % de 1965 à 1970. Cette augmentation peut être rapprochée de l'évolution de la part des investissements dans le P.N.B. :

23,9 % en 1960
24,7 % et 25,7 % en 1965 et
26,0 % et 27,1 % en 1970.

Ce sont les investissements directement productifs qui s'accroîtraient le plus au cours des prochaines années et jusqu'en 1970, 93 % (variante B), suivi par les investissements des administrations, 84 % et les constructions de logements, 20,2 %.

Dans chaque pays, la ventilation repose sur un examen détaillé de chaque catégorie d'utilisation du produit brut et sur des hypothèses autonomes de leur développement.

De la réunion de ces hypothèses résulte une certaine répartition du produit brut de la Communauté en 1965 et en 1970. Ventilation et regroupement sont nécessaires à la fois pour que puisse être étudié, au niveau de la Communauté, chaque élément de la demande finale et que soit possible une confrontation des hypothèses à partir desquelles les dépenses de consommation privée et publique, les dépenses d'investissement et les autres catégories d'utilisation du produit brut sont obtenues pour la C.E.E.

B. LES PROJECTIONS DES CATEGORIES D'UTILISATION DU PRODUIT BRUT DE LA C.E.E.

58. On présentera les résultats de la réunion des hypothèses nationales dans l'ensemble communautaire en envisageant successivement chacune des principales utilisations du produit brut.

a) *Projections des dépenses globales de consommation privée*

Les dépenses de consommation privée se sont accrues dans la Communauté de 30 % de 1950 à 1955, puis de 26 % de 1955 à 1960. Ce rythme est moins élevé que celui de l'accroissement du produit brut (35 et 28 %), mais les deux manifestent déjà une tendance au rapprochement.

Selon les projections, les pourcentages d'augmentation dans les deux variantes seraient respectivement de : 28,9 et 30,3% de 1960 à 1965 (24,4 et 27,0% pour le produit brut), 25,0 et 28,0 % de 1965 à 1970 (22,7 et 25,3 % pour le produit brut), soit 61,2 et 66,8 % pour les dix années (52,6 et 59,1 % pour le produit brut).

Ainsi, le rythme d'accroissement quinquennal des dépenses de consommation privée a rattrapé désormais celui du produit brut.

Les dépenses de consommation privée par habitant, qui s'élevaient, en 1960, à 655 dollars, atteindraient en 1965 et en 1970, dans la variante B, 823 et 1014 dollars, soit un accroissement – 25,6 % et 23,2 % pour les deux périodes de cinq ans – presque égal à l'accroissement du produit brut global (815 et 980 dollars dans la variante A, en 1965 et en 1970, soit un accroissement de 24,4 et 20,2 %).

59. *Le poids des différents pays dans les dépenses de consommation privée de la Communauté a fortement évolué depuis 1950.*

Pour l'Allemagne, sa part dans la C.E.E. est passée de 28,3 % en 1950 à 32 % en 1955 et 34,8 % en 1960. Selon les projections retenues, elle serait, dans la variante B, de 35,0 en 1965, puis retomberait à 33,7 % en 1970. L'écart demeure encore important entre la part de la consommation allemande dans la C.E.E. et

En Italie, cette même part des dépenses de consommation privée est passée de 18,7 % en 1950 à 17,9 % en 1955, 17,8 % en 1960 ; elle atteindrait 18,4 % en 1965 et 19,7 % en 1970 (variante B).

En France, la part de la consommation privée a moins rapidement baissé depuis 1950 que celle de son produit national brut. Elle passerait de 34,1 % en 1960 à 34,0 % en 1965, et à 34,4 % en 1970 (variante B).

60. Si l'on considère la *consommation privée par habitant*, les projections font apparaître un rapprochement des niveaux de consommation, sans que pour autant les écarts soient éliminés.

En 1960, la consommation privée par habitant atteignait en moyenne 655 dollars dans la Communauté, 720 en Allemagne, 914 en Belgique, 829 en France, 399 en Italie et 550 aux Pays-Bas. Le pays au niveau le plus bas se trouvait donc à l'indice 43,7 par rapport au pays présentant le niveau de consommation privée par habitant le plus élevé, même si des considérations tenant aux prix peuvent modifier ce rapport.

En 1965 et en 1970, dans la variante B, les dépenses moyennes par habitant seraient de 828 et 1022 dollars pour la C.E.E., soit 907 et 1079 pour l'Allemagne, 1052 et 1251 pour la Belgique, 1039 et 1283 pour la France, 526 et 694,5 pour l'Italie, et enfin, 667 et 808,5 dollars pour les Pays-Bas. L'indice d'écart entre le pays le mieux placé et le pays le moins favorisé est de 50,1 en 1965 et de 53,6 en 1970. Cependant, les écarts entre pays ne représentent pas des différences entre les niveaux réels de consommation privée, en raison des écarts entre les niveaux de prix.

La part de la consommation privée dans le P.N.B. varie selon les pays. Elle était, en 1960, de 56,8 % en Allemagne, de 68,7 % en Belgique, de 65,0 % en France, de 61,3 % en Italie et de 56,4 % aux Pays-Bas. La moyenne communautaire se situait à 61,0 %, entre les deux extrêmes, les Pays-Bas avec 56,4 % et la Belgique avec 68,7 %.

Selon les projections, la part de la consommation privée de la Communauté dans le produit brut devrait être de 62,6 % en 1965 et de 63,9 % en 1970 (variante B), les deux extrêmes demeurant les Pays-Bas (58,5 et 58,9 %) et la Belgique (67,9 et 68,2 %). Là encore, un rapprochement des structures est donc attendu.

61. b) *Projections des dépenses globales de consommation publique*

Ces dépenses devraient augmenter au cours des dix prochaines années, selon les hypothèses retenues, de 29,5 % dans la variante A et de 34,4 % dans la variante B. La part des dépenses de consommation publique, qui était de 13,9 % du produit brut de la C.E.E. en 1960, passerait à 12,9 % en 1965, et à 11,8 % en 1970. Cette réduction de la part des dépenses de consommation publique peut

s'expliquer en partie par le mode de calcul de ces dépenses, qui ne tient pas compte de la hausse du prix des services des fonctionnaires.

Entre 1960 et 1970, les effectifs des fonctionnaires s'accroîtront de 14,8 % dans la Communauté (variante B), 10,9 % en Allemagne, 14,6 % en Belgique, 17,7 % en France, 16 % en Italie et 13 % aux Pays-Bas. Quant aux autres dépenses, elles vont s'accroître de 1960 à 1970 (variante B) de 57,4 % dans la Communauté, de 67,5 % en Allemagne, 53,7 % en Belgique, 61,4 % en France, 63,5 % en Italie et 45,5 % aux Pays-Bas.

La répartition, à l'intérieur des dépenses de consommation publique, entre les dépenses de personnel et les autres dépenses, diffère d'ailleurs selon les pays ; les dépenses de personnel représentaient, en 1960, 57,9 % des dépenses publiques totales dans la Communauté, mais 50,1 % en Allemagne, 73,7 % en Belgique, 64,2 % en France, 64,4 % en Italie, et 64,3 % aux Pays-Bas. C'est en Italie que la part des dépenses de consommation publique nationale dans la consommation publique communautaire a subi sa transformation la plus radicale. Cette part est, en effet, passée de 14,8 % en 1950 à 17,1 % en 1955, à 18,3 % en 1960 ; elle devrait atteindre 18,0 % en 1965 et 18,2 % en 1970 (variante B).

62. c) *Projections de la formation brute de capital fixe*

Les *investissements globaux* se sont accrus dans les pays de la C.E.E. de 49,2 % de 1950 à 1955, de 37,4 % de 1955 à 1960. Les projections font apparaître les possibilités d'accroissements futurs de 28,0 et 34,2 % de 1960 à 1965 et de 23,5 et 25,6 % de 1965 à 1970, soit, 58,1 et 68,5 pour les dix années, dans les variantes A et B.

La part des investissements dans le produit brut passerait ainsi de 21,2 % en 1960 à 22,3 % en 1965 et à 22,4 % en 1970 (variante B). Le taux d'investissement brut varie fortement selon les pays. Il était, en 1960, de 17,4 % en France et de 23,9 % aux Pays-Bas. Les raisons qui expliquent ces différences structurelles ne disparaîtront pas d'ici 1970, si l'on en croit les chiffres avancés. La part de la France passerait à 18,7 % et celle des Pays-Bas à 27,1 % (variante B). Ces écarts se retrouvent lorsque l'on considère seulement les investissements directement productifs. Leur part varie en effet de 11 % à 15,4 % en 1960, de 11,8 % à 18,9 % en 1970 (variante B).

Selon les indications rapportées au tableau n° 5¹, *la part des investissements directement productifs dans l'ensemble de la formation brute de capital fixe* était voisine de 63 % dans l'ensemble des pays en 1960. L'évolution qui ressort des projections serait cependant fort différente selon les pays. Ainsi, de 1960 à 1970 (variante B) la part passerait de 63,8 % à 70,4 % en Allemagne et de 63,2 % à 69,2 % en Belgique. Elle resterait stable en France (63,2 %) mais s'élèverait

¹ La dernière colonne (k) est donnée à titre indicatif. L'analyse des coefficients de capital et leur signification est en cours et fera l'objet d'une étude ultérieure.

Tableau n° 5

**PART DES INVESTISSEMENTS DIRECTEMENT PRODUCTIFS
DANS LE PRODUIT BRUT ET DANS LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE
ET COEFFICIENT DE CAPITAL**

(k = investissements productifs moyens / accroissement moyen du P. N. B.)

		Part des investissements directement productifs dans		Taux de croissance du produit brut		Coefficient marginal brut de capital
		le P. B.	la F. B. C. F.			
Allemagne (R. F.)	1960	15,3	63,8			
	1965 A	16,1	67,0	1960 - 65 A	4,05	4,0
	B	16,7	68,0	B	4,4	3,8
	1970 A	16,8	69,4	1965 - 70 A	3,75	4,5
	B	17,4	70,4	B	4,0	4,4
Belgique	1960	11,1	63,2			
	1965 A	11,8	64,7	1960 - 65 A	3,4	3,5
	B	13,3	68,5	B	3,8	3,5
	1970 A	13,0	68,1	1965 - 70 A	3,5	3,7
	B	13,7	69,2	B	3,9	3,5
France	1960	11,0	63,2			
	1965 A	11,9	63,8	1960 - 65 A	4,8	2,5
	B	11,9	62,7	B	5,2	2,3
	1970 A	11,8	64,2	1965 - 70 A	4,2	2,8
	B	11,8	63,2	B	4,7	2,5
Italie	1960	14,0	63,3			
	1965 A	14,5	63,0	1960 - 65 A	5,35	2,7
	B	15,0	63,8	B	5,95	2,5
	1970 A	14,9	64,5	1965 - 70 A	5,15	2,9
	B	15,4	65,3	B	5,75	2,7
Pays-Bas	1960	15,4	64,6			
	1965 A	16,4	66,2	1960 - 65 A	3,85	4,2
	B	17,5	67,7	B	4,3	4,1
	1970 A	17,8	68,4	1965 - 70 A	4,45	4,0
	B	18,9	69,9	B	4,9	3,9
C. E. E.	1960	13,5	63,6			
	1965 A	14,2	65,1	1960 - 65 A	4,5	3,2
	B	14,7	65,7	B	4,9	3,0
	1970 A	14,6	66,8	1965 - 70 A	4,2	3,5
	B	15,1	67,3	B	4,6	3,3

en Italie (de 63,3 à 65,3%) et aux Pays-Bas (de 63,6% à 69,9%). Il résulte de ces mouvements divers que la part des investissements directement productifs dans la formation brute de capital fixe pour l'ensemble de la Communauté passerait de 63,6 à 67,3%.

Ces évolutions traduisent les hypothèses retenues concernant la relation entre les investissements et la croissance, qui se traduisent par l'évolution des coefficients de capital (coefficients marginaux bruts). Les coefficients retenus sont plus faibles en France et en Italie que dans les trois autres pays.

Les tableaux de projections présentent encore la part du produit brut affecté aux variations de stocks et au solde extérieur. Ces projections ne sont, au stade actuel des travaux que des estimations globales, qui devraient être justifiées par l'établissement d'hypothèses détaillées de stocks, exportations et importations, mouvements internationaux de capitaux etc.

A N N E X E S

Tableau n° 1

**EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT
ET DE SES PRINCIPALES CATEGORIES D'UTILISATION
DANS LES PAYS DE LA C.E.E. DE 1950 A 1960**

(en millions de U.S. dollars à prix constants aux prix et taux de change de 1960)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
<i>Consommation privée</i>											
Allemagne (R.F.)	19 164	20 444	21 960	24 425	25 708	28 118	30 611	32 448	33 966	35 888	38 456
Belgique	6 673	6 756	6 739	6 831	7 033	7 401	7 589	7 806	7 647	8 065	8 365
France	24 721	26 612	27 418	28 614	29 643	31 339	33 202	35 009	35 232	35 844	37 762
Italie	12 693	13 291	13 821	14 883	15 210	15 784	16 401	17 058	17 491	18 438	19 640
Pays-Bas	4 454	4 330	4 357	4 611	4 923	5 284	5 747	5 753	5 744	5 931	6 328
C.E.E.	67 705	71 335	74 295	79 364	82 517	87 926	93 550	98 074	100 080	104 166	110 551
<i>Consommation publique</i>											
Allemagne (R.F.)	5 213	5 780	6 404	6 353	6 568	6 831	6 911	7 207	7 795	8 529	9 182
Belgique	1 058	1 236	1 373	1 427	1 506	1 344	1 352	1 346	1 365	1 435	1 449
France	5 879	6 216	7 227	7 441	6 767	6 736	7 655	8 084	7 839	8 206	8 482
Italie	2 292	2 583	2 998	3 012	3 295	3 388	3 612	3 762	4 232	4 393	4 635
Pays-Bas	1 089	1 111	1 214	1 336	1 428	1 479	1 557	1 523	1 461	1 442	1 516
C.E.E.	15 531	16 926	19 216	19 569	19 564	19 778	21 087	21 922	22 692	24 005	25 264
<i>Formation brute de capital fixe</i>											
Allemagne (R.F.)	6 306	6 803	7 257	8 427	9 627	11 588	12 319	12 349	13 086	14 546	16 231
Belgique	1 649	1 467	1 443	1 534	1 730	1 718	1 897	1 952	1 830	2 010	2 134
France	6 218	6 562	6 324	6 350	6 906	7 779	8 467	9 314	9 525	9 552	10 134
Italie	2 995	3 274	3 629	3 923	4 251	4 687	5 070	5 536	5 614	6 180	7 100
Pays-Bas	1 511	1 436	1 347	1 661	1 822	2 101	2 335	2 431	2 123	2 434	2 678
C.E.E.	18 679	19 562	20 000	21 895	24 336	27 873	30 088	31 582	32 178	34 772	38 277
<i>Produit brut</i>											
Allemagne (R.F.)	32 527	35 950	38 941	41 874	44 980	50 157	53 608	56 513	58 354	62 265	67 705
Belgique	9 185	9 710	9 628	10 012	10 476	10 800	11 198	11 478	11 276	11 691	12 184
France	38 067	40 369	41 408	42 615	44 693	47 275	49 633	52 581	53 536	54 771	58 111
Italie	18 026	19 395	19 951	21 471	22 563	24 074	25 080	26 654	27 827	29 960	32 020
Pays-Bas	6 976	7 142	7 290	7 927	8 495	9 157	9 508	9 744	9 797	10 384	11 225
C.E.E.	104 781	112 566	117 218	123 899	131 207	141 463	149 027	156 970	160 790	169 071	181 245

Tableau n° 2
EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT
ET DE SES PRINCIPALES CATEGORIES D'UTILISATION
DANS LES PAYS DE LA C.E.E. DE 1950 A 1960
(Indices base 1950 = 100 (a) et base 1955 = 100 (b))

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
<i>Consommation privée</i>											
Allemagne (R.F.) a)	100	106,7	114,6	127,4	134,1	146,7	159,7	169,3	177,2	187,2	200,7
b)						100,0	108,9	115,4	120,8	127,6	136,8
Belgique a)	100	101,3	101,0	102,4	105,4	110,9	113,7	117,0	114,6	120,9	125,3
b)						100,0	102,6	105,5	103,3	109,0	113,0
France a)	100	107,7	110,9	115,8	119,9	126,8	134,3	141,6	142,5	145,0	152,8
b)						100,0	105,9	111,7	112,4	114,4	120,5
Italie a)	100	104,7	106,9	117,3	119,8	124,3	129,2	134,4	137,8	145,3	154,7
b)						100,0	104,0	108,0	110,8	116,8	124,4
Pays-Bas a)	100	97,2	97,8	103,5	110,5	118,6	129,0	129,2	129,0	133,2	142,0
b)						100,0	108,8	108,9	108,7	112,3	119,8
C.E.E. a)	100	105,5	109,7	117,2	121,9	129,9	138,2	144,9	147,8	153,8	163,3
b)						100,0	106,4	111,5	113,8	118,4	125,7
<i>Consommation publique</i>											
Allemagne (R.F.) a)	100	110,9	122,8	121,9	126,0	131,0	132,6	138,2	149,5	163,6	176,0
b)						100,0	101,2	105,5	114,1	124,9	134,4
Belgique a)	100	116,8	129,8	134,9	142,3	127,0	127,8	127,3	129,0	135,7	137,0
b)						100,0	100,6	100,2	101,6	106,8	107,8
France a)	100	105,7	122,9	126,6	115,1	114,6	130,2	137,5	133,3	139,6	144,3
b)						100,0	113,6	120,0	116,4	121,8	125,9
Italie a)	100	112,7	130,8	131,4	143,7	147,8	157,6	164,1	184,6	191,6	202,2
b)						100,0	106,6	111,0	124,9	129,6	136,8
Pays-Bas a)	100	102,0	111,5	122,6	131,0	135,8	142,9	139,9	134,1	132,4	139,2
b)						100,0	105,2	103,0	98,8	97,5	102,5
C.E.E. a)	100	109,0	123,7	126,0	126,0	127,4	135,8	141,2	146,1	154,6	162,7
b)						100,0	106,6	110,8	114,7	121,4	127,7
<i>Formation brute de capital fixe</i>											
Allemagne (R.F.) a)	100	107,9	115,1	133,6	152,7	183,8	195,4	195,8	207,5	230,7	194,4
b)						100,0	106,3	106,6	112,9	125,5	140,1
Belgique a)	100	88,9	87,5	93,0	104,9	104,2	115,1	118,4	111,0	121,9	129,5
b)						100,0	110,4	113,7	106,6	117,0	124,2
France a)	100	105,5	101,7	102,1	111,1	125,1	136,2	149,8	153,2	153,6	163,0
b)						100,0	108,8	119,7	122,4	122,8	130,3
Italie a)	100	109,2	121,2	131,0	141,9	156,5	169,3	184,8	187,5	206,4	237,0
b)						100,0	108,2	118,1	119,8	131,9	151,5
Pays-Bas a)	100	96,4	89,2	110,0	120,6	139,1	154,6	160,9	140,6	161,2	177,3
b)						100,0	111,2	115,8	101,1	115,9	127,5
C.E.E. a)	100	104,7	107,1	117,2	130,3	149,2	161,1	169,1	172,3	185,9	204,8
b)						100,0	108,0	113,3	115,9	124,6	137,3
<i>Produit brut</i>											
Allemagne (R.F.) a)	100	110,5	119,7	128,7	138,3	154,2	164,8	173,7	179,4	191,4	208,2
b)						100,0	106,9	112,7	116,3	124,1	135,0
Belgique a)	100	105,7	104,8	109,0	114,0	117,6	121,9	125,0	122,8	127,3	132,6
b)						100,0	103,8	106,4	104,5	108,4	112,9
France a)	100	106,0	108,8	111,9	117,4	124,2	130,4	138,1	140,6	143,9	152,7
b)						100,0	105,0	111,2	113,2	115,9	122,9
Italie a)	100	107,6	110,7	119,1	125,2	133,6	139,1	147,9	154,4	166,2	177,6
b)						100,0	104,2	110,7	115,6	124,4	133,0
Pays-Bas a)	100	102,4	104,5	113,6	121,8	131,3	136,3	139,7	140,4	148,9	160,9
b)						100,0	103,8	106,4	107,0	113,4	122,6
C.E.E. a)	100	107,4	111,9	118,2	125,2	135,0	142,2	149,8	153,5	161,4	173,9
b)						100,0	105,3	111,0	113,7	119,5	128,1

Tableau n° 3

EVOLUTION DES PRINCIPALES CATEGORIES D'UTILISATION DU PRODUIT NATIONAL BRUT
DANS LES PAYS DE LA C.E.E. DE 1950 A 1960
(Répartition en pourcentage du produit national brut)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
<i>Consommation privée</i>											
Allemagne (R.F.)	58,92	56,87	56,39	58,33	57,15	56,06	57,10	57,42	58,21	57,64	56,80
Belgique	72,65	69,58	69,99	68,23	67,13	68,53	67,77	68,01	67,82	68,58	68,66
France	64,94	65,92	66,21	67,15	66,33	66,29	66,90	66,58	65,81	65,44	64,44
Italie	70,41	68,53	69,27	69,32	67,41	65,56	65,54	64,00	62,75	61,54	61,34
Pays-Bas	63,85	60,63	59,77	59,17	57,95	57,70	60,44	59,04	58,63	57,12	56,37
C.E.E.	64,62	63,47	63,38	64,06	62,89	62,16	62,77	62,48	62,24	61,59	61,00
<i>Consommation publique</i>											
Allemagne (R.F.)	16,03	16,08	16,45	15,17	14,40	13,62	12,84	12,75	13,36	13,70	13,60
Belgique	11,52	12,73	14,26	14,25	14,38	12,44	12,07	11,73	12,01	12,27	11,89
France	15,44	15,44	17,45	17,46	15,14	14,25	15,42	15,37	14,64	14,98	14,60
Italie	12,71	13,32	15,03	14,03	14,60	14,07	14,40	14,11	15,21	14,66	14,48
Pays-Bas	15,61	15,56	16,65	16,85	16,81	16,15	16,38	15,63	14,91	13,89	13,51
C.E.E.	14,61	15,04	16,39	15,79	14,91	13,98	14,15	13,97	14,11	14,20	13,90
<i>Formation brute de capital fixe</i>											
Allemagne (R.F.)	19,39	18,92	18,64	20,12	21,40	23,10	22,98	21,85	22,43	23,36	24,00
Belgique	17,95	15,11	14,99	15,32	16,51	15,91	16,94	17,01	16,23	17,19	17,81
France	16,33	16,26	15,27	14,90	15,45	16,45	17,05	17,71	17,79	17,44	17,44
Italie	16,61	16,88	18,19	18,27	18,84	19,47	20,20	20,77	20,17	20,63	22,17
Pays-Bas	21,66	20,39	18,48	20,95	21,46	22,94	24,56	24,95	21,67	23,44	23,86
C.E.E.	17,83	17,38	17,06	17,67	18,55	19,70	20,19	20,12	20,01	20,54	21,20

Tableau n° 4
PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES 1960 - 1970
ALLEMAGNE (R.F.)

	1960		1965		1970		Evolution 1960 - 1965		Evolution 1965 - 1970		Evolution 1960 - 1970	
	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B
	1	2		3		4		5		6		
1. Population totale	53 382 ¹	55 476 ¹		57 607 ¹		t 0,8 i 103,9		0,75 103,8		0,8 107,9		
2. Population active	25 570 ¹	26 057 ¹		26 466 ¹		t 0,4 i 101,9		0,3 101,6		0,35 103,5		
3. Population occupée	25 330 ¹	25 796 ¹		26 203 ¹		t 0,4 i 101,8		0,3 101,6		0,35 103,4		
4. Taux d'occupation	47,5 ²	46,5 ²		45,5 ²								
5. Produit national brut	67 705 ³	82 545 ³	84 008 ³	99 209 ³	102 325 ³	t 4,05 i 121,9	4,4 124,1	3,75 120,2	4,0 121,8	3,9 146,5	4,2 151,1	
6. P.N.B. par habitant	1 268 ⁴	1 488 ⁴	1 514 ⁴	1 722 ⁴	1 776 ⁴	t 3,25 i 117,4	3,6 119,4	2,95 115,7	3,25 117,3	3,1 135,8	3,4 140,1	
7. P.N.B. par personne occupée	2 673 ⁴	3 200 ⁴	3 257 ⁴	3 786 ⁴	3 905 ⁴	t 3,7 i 119,7	4,0 121,8	3,4 118,3	3,7 119,9	3,5 141,6	3,9 146,1	
8. Consommation privée	p 56,8 m 38 456	60,5 49 940	59,9 50 324	61,2 60 705	60,7 62 142	t 5,4 i 129,9	5,5 130,9	4,0 121,6	4,3 123,5	4,65 157,9	4,9 161,6	
9. Consommation publique	p 13,6 m 9 182	13,3 10 980	13,3 11 172	12,5 12 395	12,5 12 779	t 3,65 i 119,6	4,0 121,7	2,45 112,9	2,7 114,4	3,05 135,0	3,4 139,2	
dont												
9a. dépenses de personnel	4 603	4 795	4 867	4 963	5 107							
9b. autres dépenses	4 579	6 185	6 305	7 432	7 672							
10. Formation brute de capital fixe	p 24,0 m 16 231	24,0 19 803	24,6 20 666	24,2 24 023	24,7 25 270	t 4,1 i 122,0	4,95 127,3	3,9 121,3	4,1 122,3	4,0 148,0	4,5 155,7	
dont												
10a. investissements des entreprises moins construction de logements	p 15,3 m 10 357	16,1 13 258	16,7 14 049	16,8 16 663	17,4 17 789	t 5,1 i 128,0	6,3 135,6	4,7 125,7	4,8 126,6	4,9 160,9	5,6 171,8	
10b. construction de logements	p 5,4 m 3 668	4,4 3 668	4,4 3 668	3,4 3 380	3,3 3 380							
10c. investissements des administrations	p 3,3 m 2 206	3,5 2 877	3,5 2 949	4,0 3 980	4,0 4 100							
11. Variations de stocks	p 2,8 m 1 918	1,2 1 007	1,2 1 007	1,1 1 103	1,1 1 103							
12. Solde extérieur	p 2,8 m 1 918	1,0 815	1,0 839	1,0 983	1,0 1 031							

¹ En milliers à mi-année

² En pourcentage de la population totale

³ En millions de U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

⁴ En U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

Pour les colonnes de 1 à 3 } p = part dans le produit brut

m = montant en millions de U.S. dollars

Pour les colonnes de 4 à 6 } t = taux annuel moyen

i = indice, début de période = 100

Tableau n° 5

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES 1960-1970
BELGIQUE

	1960	1965		1970		Evolution 1960 - 1965		Evolution 1965 - 1970		Evolution 1960 - 1970	
		Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B
	1	2		3		4		5		6	
1. Population totale	9 153 ¹	9 429 ¹		9 688 ¹		t 0,6 i 103,0		0,5 102,7		0,55 105,8	
2. Population active	3 670 ¹	3 725 ¹		3 855 ¹		t 0,3 i 101,5		0,7 103,5		0,5 105,0	
3. Population occupée	3 605 ¹	3 655 ¹		3 785 ¹		t 0,3 i 101,4		0,7 103,6		0,5 105,0	
4. Taux d'occupation	39,4 ²	38,8 ²		39,1 ²							
5. Produit national brut	12 184 ³	14 401 ³	14 682 ³	17 106 ³	17 776 ³	t 3,4 i 118,2	3,8 120,5	3,5 118,8	3,9 121,1	3,45 140,4	3,85 145,9
6. P.N.B. par habitant	1 331 ⁴	1 527 ⁴	1 557 ⁴	1 766 ⁴	1 835 ⁴	t 2,8 i 114,7	3,2 117,0	2,95 115,7	3,35 117,9	2,9 132,7	3,3 137,9
7. P.N.B. par personne occupée	3 380 ⁴	3 940 ⁴	4 017 ⁴	4 519 ⁴	4 696 ⁴	t 3,1 i 116,6	3,5 118,8	2,8 114,7	3,2 116,9	2,95 133,7	3,35 138,9
8. Consommation privée	p 68,7 m 8 365	68,6 9 879	67,6 9 923	68,5 11 717	68,2 12 123	t 3,4 i 118,1	3,5 118,6	3,5 118,6	4,1 122,2	3,4 140,0	3,8 144,9
9. Consommation publique	p 11,9 m 1 449	11,3 1 631	11,1 1 631	10,6 1 813	10,2 1 813	t 2,4 i 112,6	2,4 112,6	2,15 111,2	2,15 111,2	2,3 125,1	2,3 125,1
dont											
9a. dépenses de personnel	1 062	1 136	1 136	1 218	1 218						
9b. autres dépenses	387	495	495	595	595						
10. Formation brute de capital fixe	p 17,5 m 2 134	18,3 2 632	19,5 2 864	19,1 3 268	19,8 3 520	t 4,3 i 123,3	6,1 134,2	4,4 124,2	4,2 122,9	4,35 153,1	5,1 164,9
dont											
10a. investissements des entreprises moins construction de logements	p 11,1 m 1 340	11,8 1 704	13,3 1 954	13,0 2 224	13,7 2 436	t 4,8 i 126,3	7,7 144,8	5,5 130,5	4,5 124,7	5,1 164,9	6,1 180,6
10b. construction de logements	p 4,7 m 571	3,8 551	3,7 540	3,5 599	3,5 622						
10c. investissements des administrations	p 1,7 m 214	2,6 377	2,5 370	2,6 445	2,6 462						
11. Variations de stocks	p 0,6 m 74	1,0 144	1,0 147	1,0 171	1,0 178						
12. Solde extérieur	p 1,3 m 162	0,8 115	0,8 117	0,8 137	0,8 142						

¹ En milliers à mi-année² En pourcentage de la population totale³ En millions de U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960⁴ En U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

Pour les colonnes de 1 à 3) p = part dans le produit brut
 m = montant en millions de U.S. dollars
 Pour les colonnes de 4 à 6) t = taux annuel moyen
 i = indice, début de période = 100

Tableau n° 6
PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES 1960-1970
FRANCE

	1960	1965		1970		Evolution 1960 - 1965		Evolution 1965 - 1970		Evolution 1960 - 1970	
		Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B
	1	2		3		4		5		6	
1. Population totale	45 542 ¹	47 148 ¹		49 450 ¹		t 0,7 i 103,5		0,95 104,9		0,8 108,6	
2. Population active	19 180 ¹	19 870 ¹		20 730 ¹		t 0,7 i 103,6		0,85 104,3		0,8 108,1	
3. Population occupée	18 960 ¹	19 620 ¹		20 430 ¹		t 0,7 i 103,5		0,8 104,1		0,75 107,8	
4. Taux d'occupation	41,6 ²	41,6 ²		41,3 ²							
5. Produit national brut	58 111 ³	73 452 ³	74 847 ³	90 072 ³	94 140 ³	t 4,8 i 126,4	5,2 128,8	4,2 122,6	4,7 125,8	4,5 155,0	4,95 162,0
6. P.N.B. par habitant	1 276 ⁴	1 558 ⁴	1 587 ⁴	1 821 ⁴	1 904 ⁴	t 4,1 i 122,1	4,5 124,4	3,2 116,9	3,7 120,0	3,6 142,7	4,1 149,2
7. P.N.B. par personne occupée	3 065 ⁴	3 744 ⁴	3 815 ⁴	4 409 ⁴	4 608 ⁴	t 4,1 i 122,2	4,5 124,5	3,3 117,8	3,85 120,8	3,7 143,8	4,15 150,3
8. Consommation privée	p 65,0 m 37 762	66,0 48 479	65,4 48 984	67,9 61 159	67,4 63 435	t 5,1 i 128,4	5,3 129,7	4,8 126,1	5,3 129,5	4,95 162,0	5,3 168,0
9. Consommation publique	p 14,6 m 8 482	13,1 9 622	13,2 9 846	12,0 10 809	12,0 11 312	t 2,55 i 113,4	3,0 116,1	2,35 112,3	2,8 114,9	2,45 127,4	2,9 133,4
dont											
9a. dépenses de personnel	p 9,4 m 5 444	8,0 5 879	8,0 5 988	6,8 6 122	6,8 6 408						
9b. autres dépenses	p 5,2 m 3 038	5,1 3 743	5,2 3 858	5,2 4 687	5,2 4 904						
10. Formation brute de capital fixe	p 17,4 m 10 134	18,6 13 662	19,0 14 221	18,3 16 483	18,7 17 604	t 6,15 i 134,8	7,0 140,3	3,8 120,6	4,4 123,8	5,0 162,7	5,7 173,7
dont											
10a. investissements des entreprises moins construction de logements	p 11,0 m 6 401	11,9 8 712	11,9 8 922	11,8 10 587	11,8 11 120	t 6,35 i 136,1	6,9 139,4	4,0 121,5	4,5 124,6	5,2 165,4	5,7 173,7
10b. construction de logements	p 4,2 m 2 420	4,8 2 958	4,1 3 087	3,6 3 242	3,8 3 530						
10c. investissements des administrations	p 2,2 m 1 313	2,7 1 992	3,0 2 212	2,9 2 654	3,1 2 954						
11. Variations de stocks	p 1,9 m 1 101	1,5 1 101	1,6 1 198	1,2 1 081	1,3 1 224						
12. Solde extérieur	p 1,1 m 632	0,8 588	0,8 598	0,6 540	0,6 565						

¹ En milliers à mi-année

² En pourcentage de la population totale

³ En millions de U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

⁴ En U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

Pour les colonnes de 1 à 3) p = part dans le produit brut

m = montant en millions de U.S. dollars

Pour les colonnes de 4 à 6) t = taux annuel moyen

i = indice, début de période = 100

Tableau n° 7

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES 1960-1970
ITALIE

	1960	1965		1970		Evolution 1960 - 1965		Evolution 1965 - 1970		Evolution 1960 - 1970	
		Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B
	1	2		3		4		5		6	
1. Population totale	49 250 ¹	50 777 ¹		52 353 ¹		t 0,6 i 103,1		0,6 103,1		0,6 106,3	
2. Population active	20 645 ¹	21 311 ¹		21 992 ¹		t 0,65 i 103,2		0,65 103,2		0,65 106,5	
3. Population occupée	19 795 ¹	20 721 ¹		21 681 ¹		t 0,9 i 104,7		0,9 104,6		0,9 109,5	
4. Taux d'occupation	40,2 ²	40,8 ²		41,4 ²							
5. Produit national brut	32 020 ³	41 562 ³	42 747 ³	53 409 ³	56 547 ³	t 5,35 i 129,8	5,95 133,5	5,15 128,5	5,75 132,3	5,25 166,8	5,85 176,6
6. P.N.B. par habitant	650 ⁴	819 ⁴	842 ⁴	1 020 ⁴	1 080 ⁴	t 4,7 i 126,0	5,3 129,5	4,5 124,5	5,1 128,3	4,6 156,9	5,2 166,2
7. P.N.B. par personne occupée	1 618 ⁴	2 006 ⁴	2 063 ⁴	2 463 ⁴	2 608 ⁴	t 4,4 i 124,0	5,0 127,5	4,2 122,8	4,8 126,4	4,3 152,2	4,9 161,2
8. Consommation privée	p 61,3 m 19 640	63,0 26 184	62,5 26 718	64,8 34 609	64,3 36 359	t 5,9 i 133,3	6,35 136,0	5,7 132,2	6,35 136,1	5,8 176,2	6,35 185,1
9. Consommation publique	p 14,5 m 4 635	12,5 5 195	12,5 5 343	10,9 5 822	10,9 6 164	t 2,3 i 112,1	2,9 115,3	2,3 112,1	2,9 115,4	2,3 125,6	2,9 133,0
dont											
9a. dépenses de personnel	2 985	3 133	3 222	3 274	3 466						
9b. autres dépenses	1 650	2 062	2 121	2 548	2 698						
10. Formation brute de capital fixe	p 22,2 m 7 100	23,0 9 559	23,5 10 045	23,1 12 337	23,6 13 345	t 6,1 i 134,6	7,2 141,5	5,25 129,1	5,85 132,9	5,7 173,8	6,5 188,0
dont											
10a. investissements des entreprises moins construction de logements	p 14,0 m 4 491	14,5 6 026	15,0 6 412	14,9 7 958	15,4 8 708	t 6,1 i 134,2	7,4 142,8	5,7 132,1	6,3 135,8	5,9 177,2	6,85 193,9
10b. construction de logements	p 5,5 m 1 765	5,5 2 286	5,5 2 351	5,0 2 670	5,0 2 827						
10c. investissements des administrations	p 2,7 m 844	3,0 1 247	3,0 1 282	3,2 1 709	3,2 1 810						
11. Variations de stocks	p 1,6 m 519	1,2 499	1,2 513	1,2 641	1,2 679						
12. Solde extérieur	p 0,4 m 126	0,3 125	0,3 128	- -	- -						

1 En milliers à mi-année

2 En pourcentage de la population totale

3 En millions de U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

4 En U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

Pour les colonnes de 1 à 3

p = part dans le produit brut

m = montant en millions de U.S. dollars

t = taux annuel moyen

i = indice, début de période = 100

Tableau n° 8
PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES 1960-1970
PAYS-BAS

	1960	1965		1970		Evolution 1960 - 1965		Evolution 1965 - 1970		Evolution 1960 - 1970	
		Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B
	1	2		3		4		5		6	
1. Population totale	11 507 ¹	12 153 ¹		12 826 ¹		t 1,1 i 105,6		1,1 105,6		1,1 111,5	
2. Population active	4 224 ¹	4 551 ¹		4 833 ¹		t 1,5 i 107,7		1,2 106,2		1,35 114,4	
3. Population occupée	4 175 ¹	4 486 ¹		4 762 ¹		t 1,4 i 107,4		1,2 106,2		1,3 114,1	
4. Taux d'occupation	36,3 ²	36,9 ²		37,1 ²							
5. Produit national brut	11 225 ³	13 559 ³	13 855 ³	16 857 ³	17 619 ³	t 3,85 i 120,8	4,3 123,4	4,45 124,3	4,9 127,2	4,15 150,2	4,6 157,0
6. P.N.B. par habitant	975 ⁴	1 116 ⁴	1 140 ⁴	1 314 ⁴	1 374 ⁴	t 2,75 i 114,5	3,2 116,9	3,3 117,7	3,8 120,5	3,0 134,8	3,5 140,9
7. P.N.B. par personne occupée	2 689 ⁴	3 023 ⁴	3 088 ⁴	3 540 ⁴	3 700 ⁴	t 2,4 i 112,4	2,8 114,8	3,2 117,1	3,7 119,8	2,8 131,6	3,25 137,6
8. Consommation privée	p 56,4 m 6 328	59,5 8 065	58,5 8 105	59,6 10 050	58,9 10 371	t 5,0 i 127,4	5,1 128,1	4,5 124,6	5,1 128,0	4,7 158,8	5,05 163,9
9. Consommation publique	p 13,5 m 1 516	13,0 1 763	12,7 1 763	11,2 1 890	10,7 1 890	t 3,1 i 116,3	3,1 116,3	1,4 107,2	1,4 107,2	2,2 124,7	2,2 124,7
dont											
9a. dépenses de personnel	541	718	718	787	787						
9b. autres dépenses	975	1 045	1 045	1 103	1 103						
10. Formation brute de capital fixe	p 23,9 m 2 678	24,7 3 348	25,8 3 568	26,1 4 390	27,1 4 772	t 4,6 i 125,0	5,9 133,2	5,6 131,1	6,0 133,7	5,1 163,9	5,95 178,2
dont											
10a. investissements des entreprises moins construction de logements	p 15,4 m 1 729	16,4 2 216	17,5 2 415	17,8 3 004	18,9 3 335	t 5,1 i 128,2	6,9 139,7	6,3 135,6	6,7 138,1	5,7 173,7	6,8 192,9
10b. construction de logements	p 4,4 m 485	3,9 530	3,8 530	3,5 583	3,3 583						
10c. investissements des administrations	p 4,1 m 464	4,4 602	4,5 623	4,8 803	4,9 854						
11. Variations de stocks	p 3,5 m 398	1,6 222	1,8 252	1,9 323	2,1 371						
12. Solde extérieur	p 2,7 m 305	1,2 161	1,2 167	1,2 204	1,2 215						

1 En milliers à mi-année
2 En pourcentage de la population totale
3 En millions de U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960
4 En U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

Pour les colonnes de 1 à 3 } p = part dans le produit brut
m = montant en millions de U.S. dollars
Pour les colonnes de 4 à 6 } t = taux annuel moyen
i = indice, début de période = 100

Tableau n° 9

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES 1960 - 1970
C.E.E.

	1960	1965		1970		Evolution 1960 - 1965		Evolution 1965 - 1970		Evolution 1960 - 1970	
		Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B	Var. A	Var. B
	1	2		3		4		5		6	
1. Population totale	168 832 ¹	174 983 ¹		181 924 ¹		t 0,75 i 103,6		0,75 104,0		0,75 107,8	
2. Population active	73 289 ¹	75 514 ¹		77 876 ¹		t 0,65 i 103,2		0,6 103,1		0,6 106,3	
3. Population occupée	71 865 ¹	74 278 ¹		76 861 ¹		t 0,7 i 103,4		0,65 103,5		0,7 107,0	
4. Taux d'occupation	42,6 ²	42,4 ²		42,2 ²							
5. Produit national brut	181 245 ³	225 519 ³	230 139 ³	276 653 ³	288 407 ³	t 4,5 i 124,4	4,9 127,0	4,2 122,7	4,6 125,3	4,3 152,6	4,75 159,1
6. P.N.B. par habitant	1 074 ⁴	1 289 ⁴	1 315 ⁴	1 521 ⁴	1 585 ⁴	t 3,7 i 120,0	4,1 122,4	3,4 118,0	3,8 120,5	3,55 141,6	4,0 147,6
7. P.N.B. par personne occupée	2 522 ⁴	3 036 ⁴	3 098 ⁴	3 599 ⁴	3 752 ⁴	t 3,8 i 120,4	4,2 122,8	3,45 118,5	3,9 121,1	3,6 142,7	4,05 148,8
8. Consommation privée	p 61,0 m 110 551	63,2 142 547	62,6 144 054	64,4 178 240	63,9 184 430	t 5,2 i 128,9	5,4 130,3	4,6 125,0	5,1 128,0	4,9 161,2	5,25 166,8
9. Consommation publique	p 13,9 m 25 264	12,9 29 191	12,9 29 755	11,8 32 729	11,8 33 958	t 2,9 i 115,5	3,3 117,7	2,3 112,1	2,7 114,2	2,6 129,5	3,0 134,4
dont											
9a. dépenses de personnel	15 069	15 960	16 258	16 680	17 392						
9b. autres dépenses	10 195	13 231	13 497	16 049	16 656						
10. Formation brute de capital fixe	p 21,2 m 38 277	21,7 49 004	22,3 51 364	21,9 60 501	22,4 64 511	t 5,1 i 128,0	6,1 134,2	4,3 123,5	4,7 125,6	4,7 158,1	5,35 168,5
dont											
10a. investissements des entreprises moins construction de logements	p 13,5 m 24 327	14,2 31 916	14,7 33 752	14,6 40 436	15,1 43 389	t 5,6 i 131,2	6,75 138,7	4,85 126,7	5,2 128,6	5,2 166,2	5,95 178,4
10b. construction de logements	p 4,9 m 8 909	4,4 9 993	4,4 10 176	3,8 10 474	3,8 10 942						
10c. investissements des administrations	p 2,8 m 5 041	3,1 7 095	3,2 7 436	3,5 9 591	3,5 10 180						
11. Variations de stocks	p 2,2 m 4 010	1,3 2 973	1,4 3 117	1,2 3 319	1,2 3 555						
12. Solde extérieur	p 1,7 m 3 143	0,8 1 804	0,8 1 849	0,7 1 864	0,7 1 953						

1 En milliers à mi-année

2 En pourcentage de la population totale

3 En millions de U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

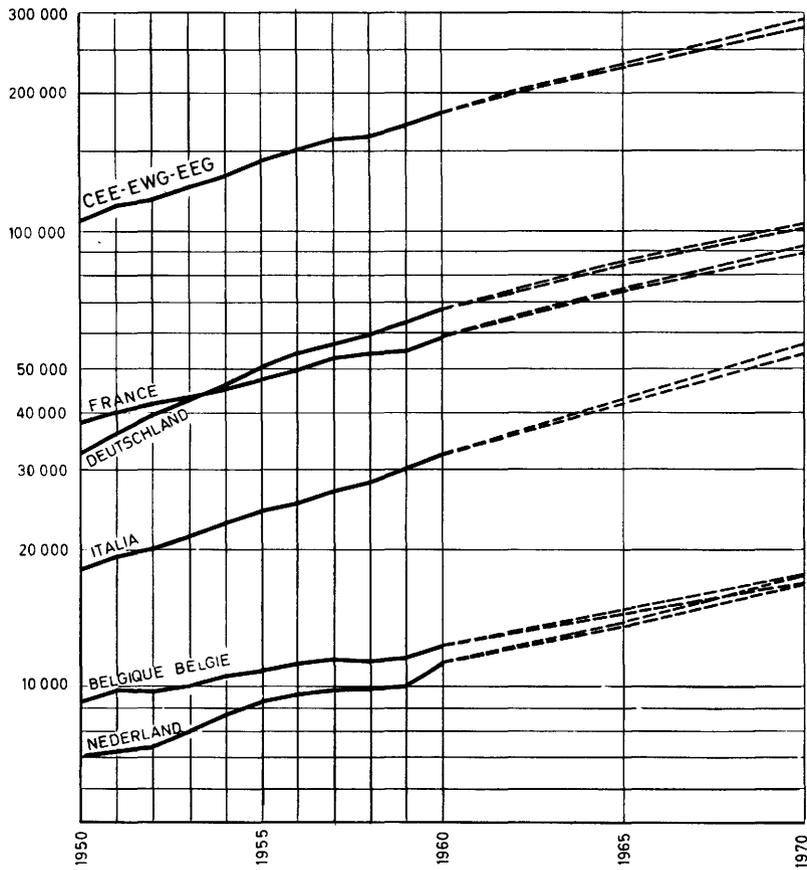
4 En U.S. dollars aux prix et taux de change de 1960

Pour les colonnes de 1 à 3 } p = part dans le produit brut
 } m = montant en millions de U.S. dollars
 Pour les colonnes de 4 à 6 } t = taux annuel moyen
 } i = indice, début de période = 100

GRAPHIQUE N° 1

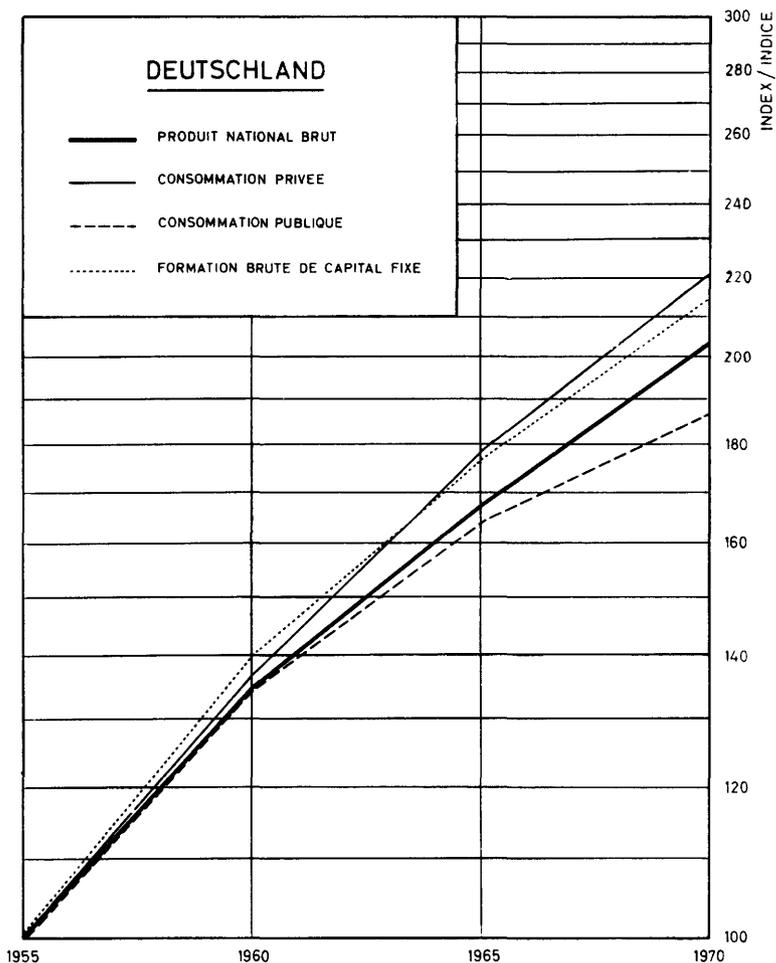
EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT DANS LES PAYS DE LA C.E.E. (1950-1970)

— Série de 1950 à 1960
- - - Projection de 1960 à 1965 et 1970
(en millions de US dollars aux prix et taux de change de 1960)



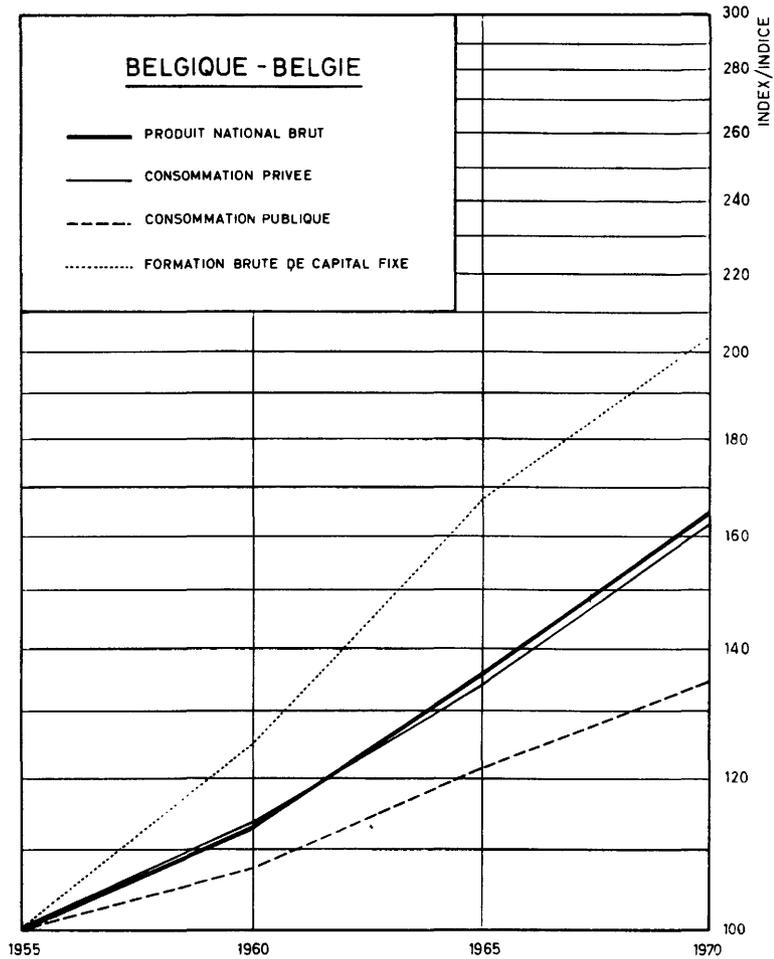
GRAPHIQUE N° 2

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE SES PRINCIPALES
CATEGORIES D'UTILISATION DANS LES PAYS DE LA C.E.E. (1955-1970)



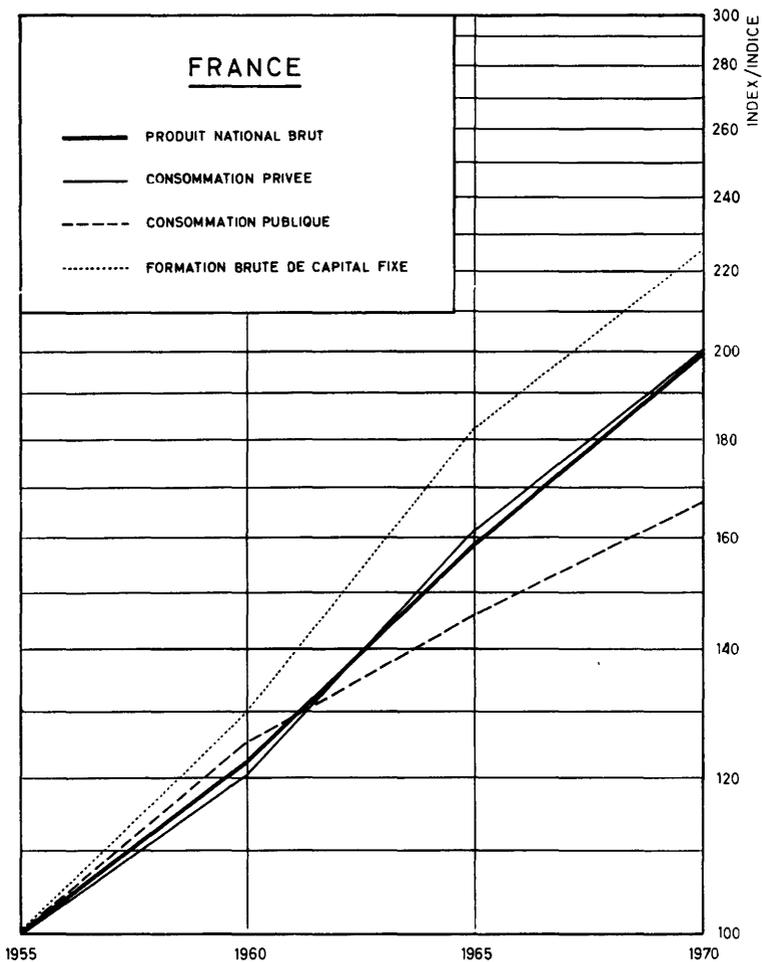
GRAPHIQUE N° 2

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE SES PRINCIPALES
CATEGORIES D'UTILISATION DANS LES PAYS DE LA C.E.E. (1955-1970)



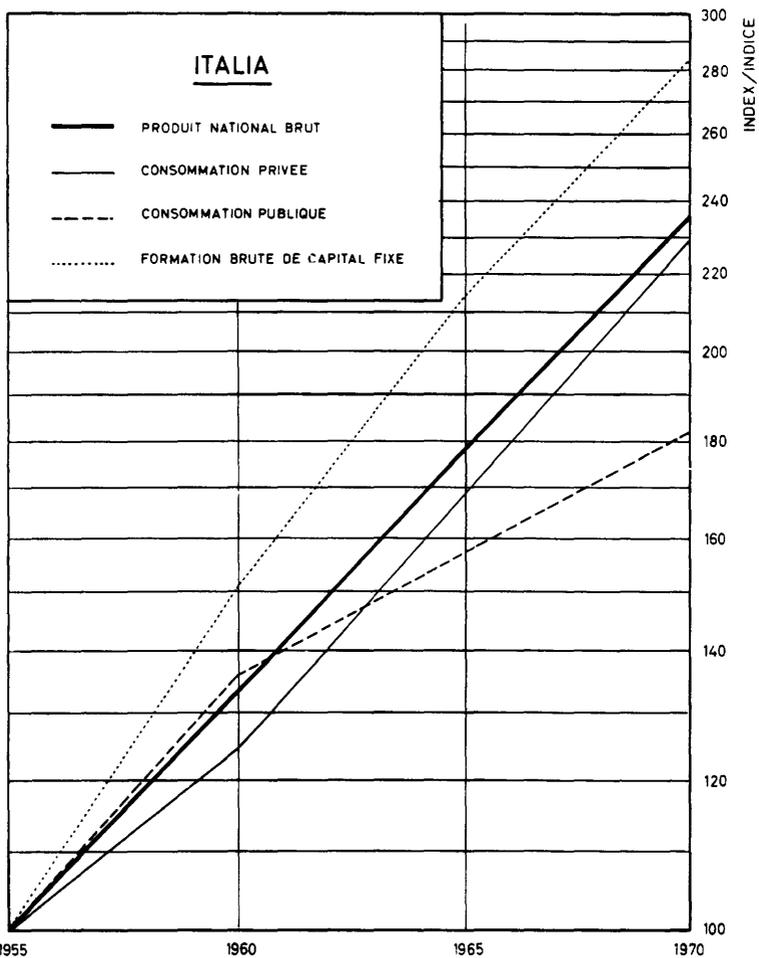
GRAPHIQUE N° 2

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE SES PRINCIPALES
CATEGORIES D'UTILISATION DANS LES PAYS DE LA C.E.E. (1955-1970)



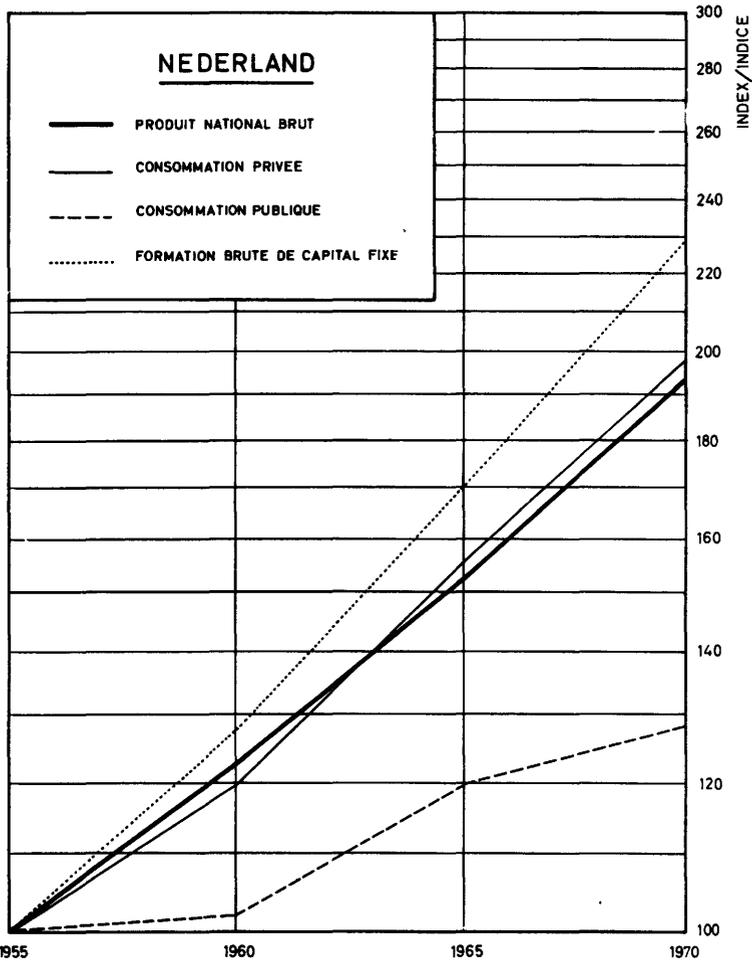
GRAPHIQUE N° 2

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE SES PRINCIPALES
CATEGORIES D'UTILISATION DANS LES PAYS DE LA C.E.E. (1955-1970)



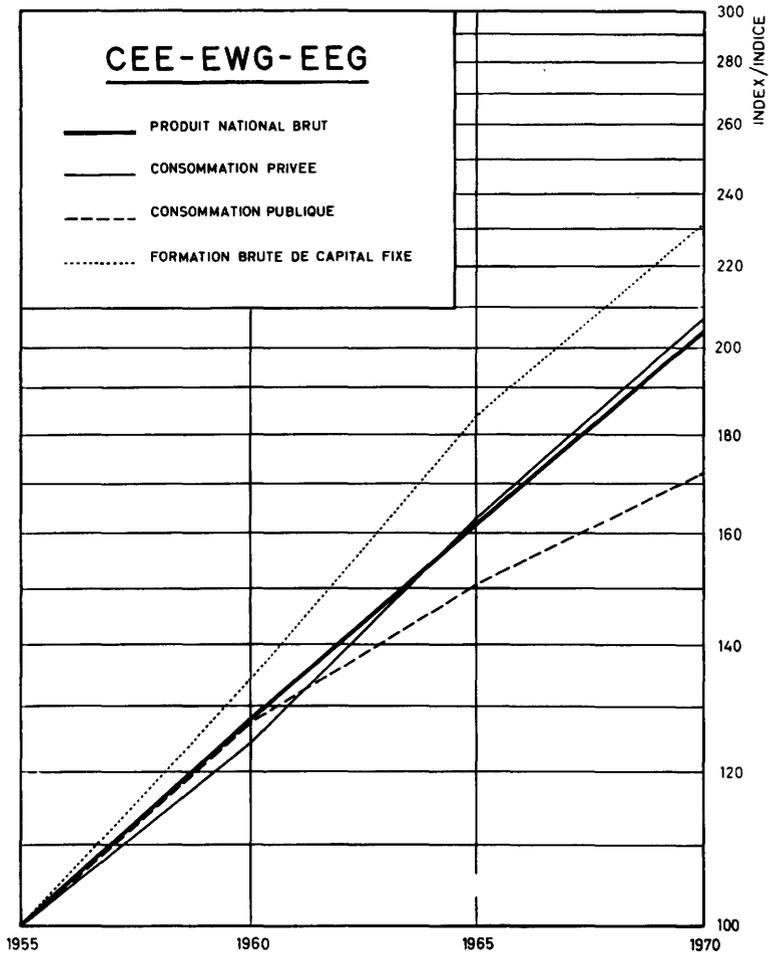
GRAPHIQUE N° 2

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE SES PRINCIPALES
CATEGORIES D'UTILISATION DANS LES PAYS DE LA C.E.E. (1955-1970)



GRAPHIQUE N° 2

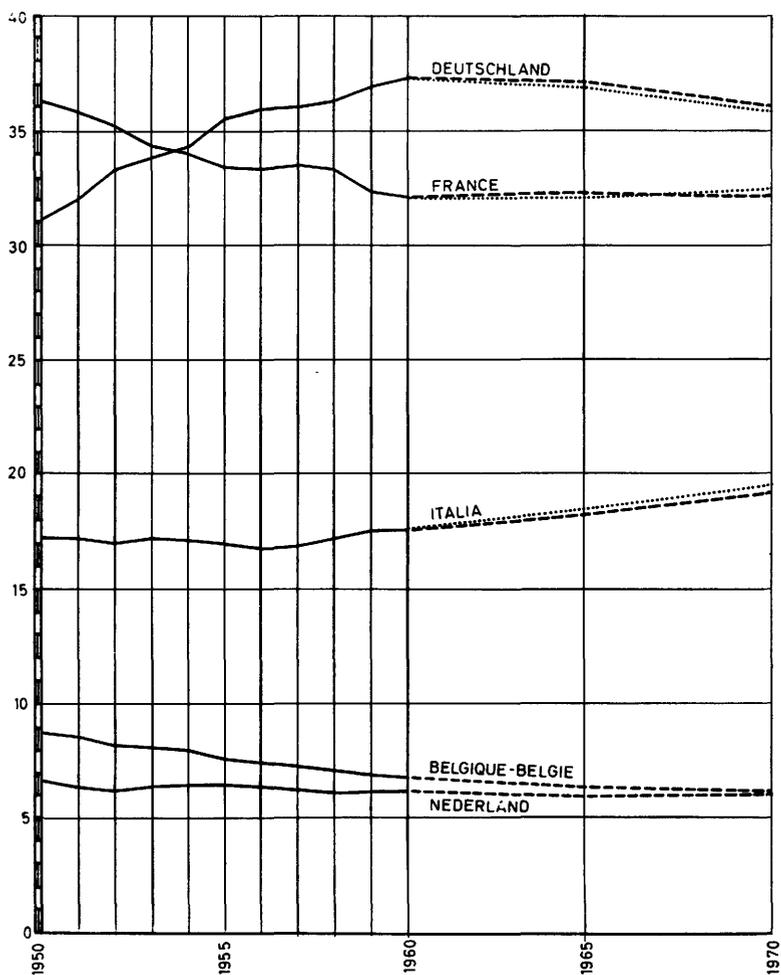
EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE SES PRINCIPALES CATEGORIES D'UTILISATION (1955-1970)



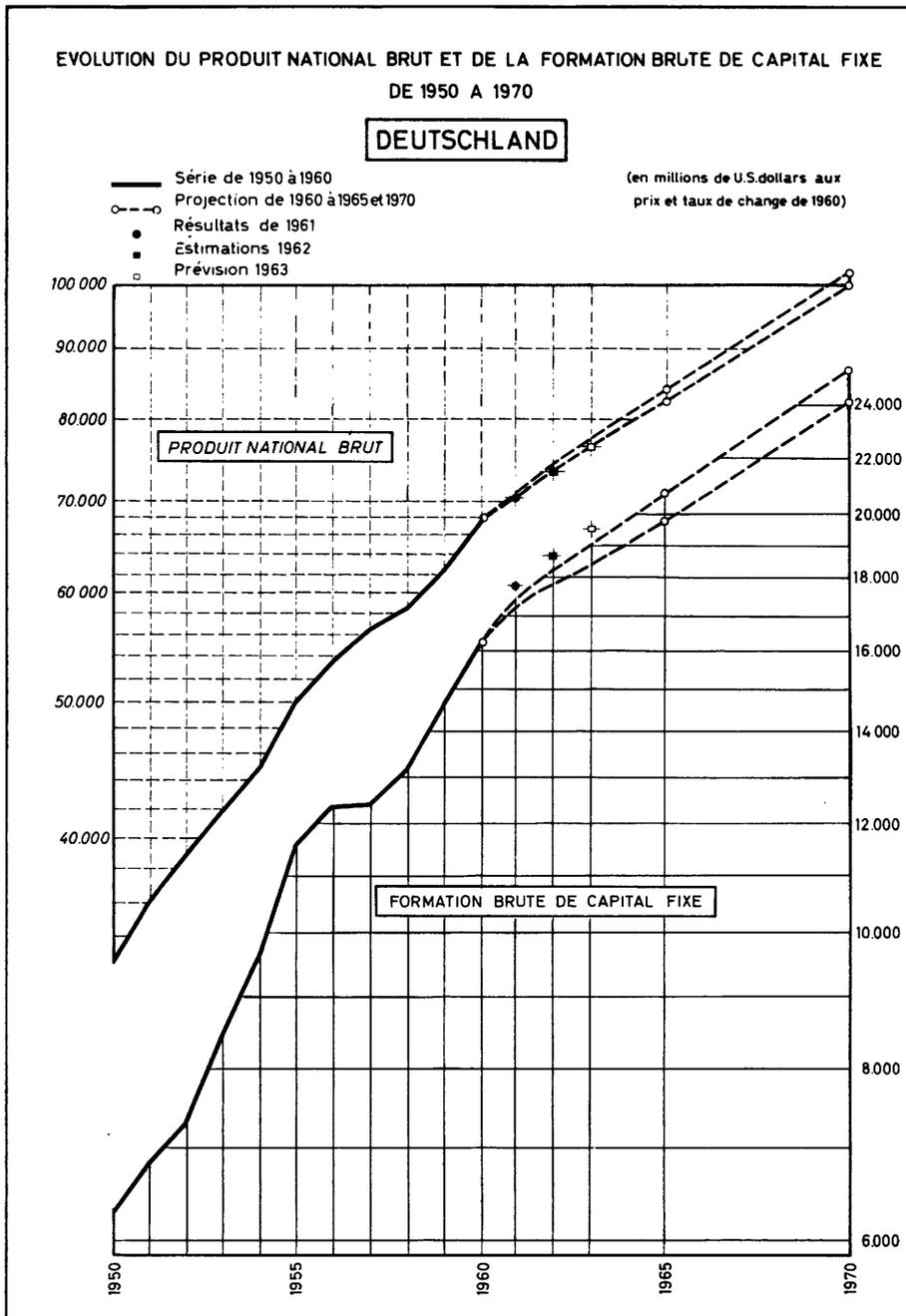
GRAPHIQUE N° 3

EVOLUTION DE LA PART DE CHAQUE PAYS DANS LE PRODUIT BRUT DE LA C.E.E. (en%)

— Série de 1950 à 1960
- - - Projection de 1960 à 1965 et 1970. Variante A
..... " " " " " Variante B



GRAPHIQUE N° 4



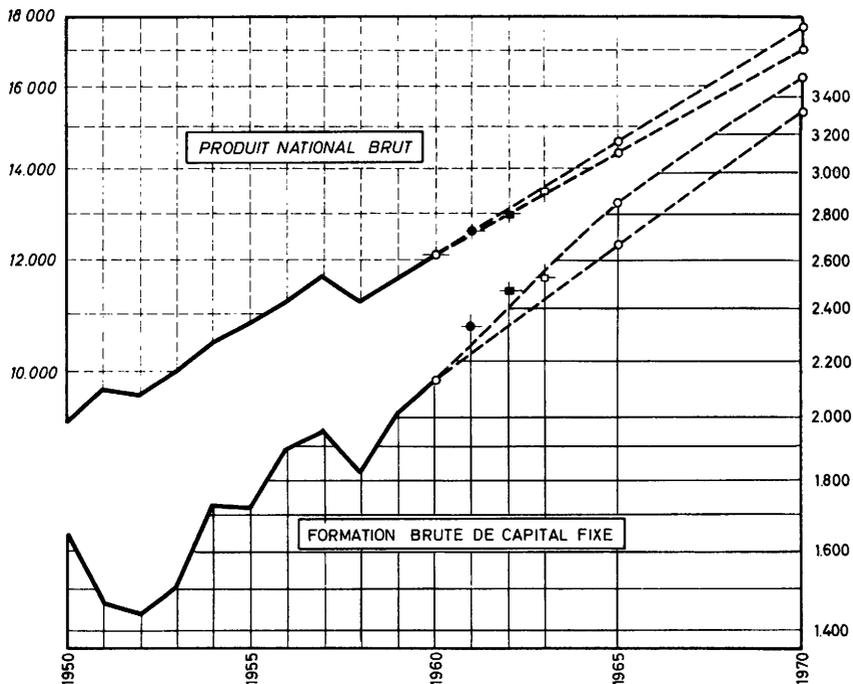
GRAPHIQUE N° 4

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DE 1950 A 1970

BELGIQUE-BELGIE

- Série de 1950 à 1960
- - - Projection de 1960 à 1965 et 1970
- Résultats de 1961
- Estimations 1962
- Prévision 1963

(en millions de U.S.dollars aux prix et taux de change de 1960)



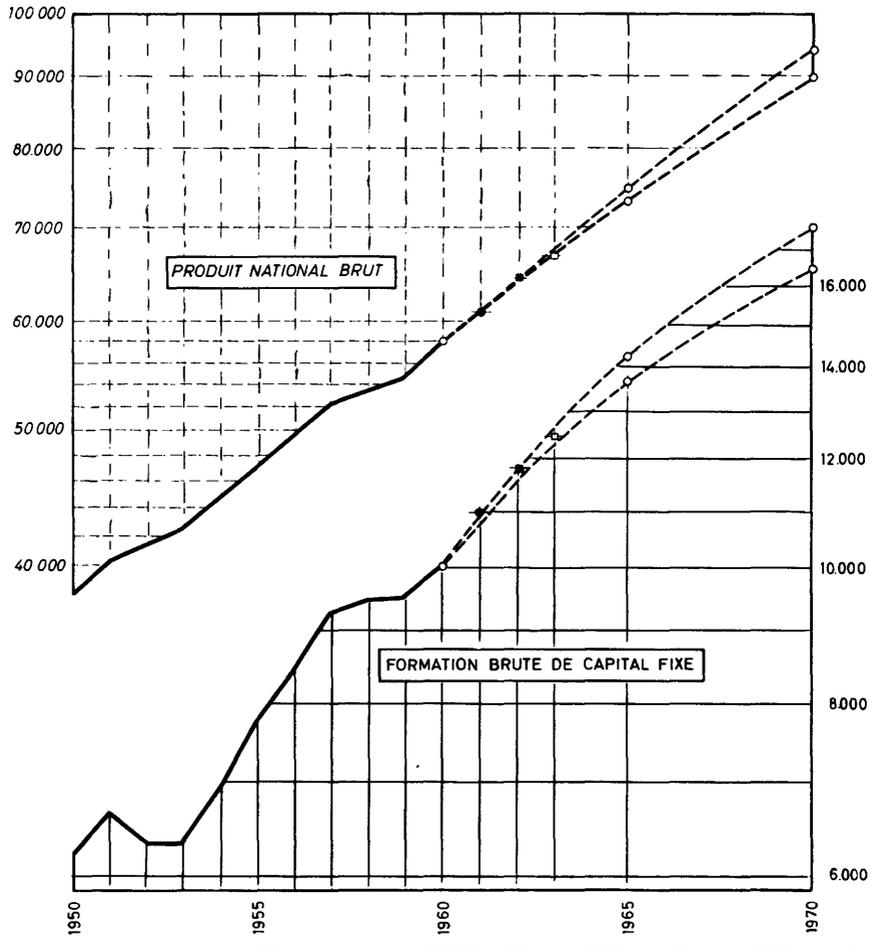
GRAPHIQUE N° 4

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DE 1950 A 1970

FRANCE

- Serie de 1950 a 1960
- - - - Projection de 1960 à 1965 et 1970
- Resultats de 1961
- Estimations 1962
- Prévision 1963

(en millions de U.S.dollars aux
prix et taux de change de 1960)



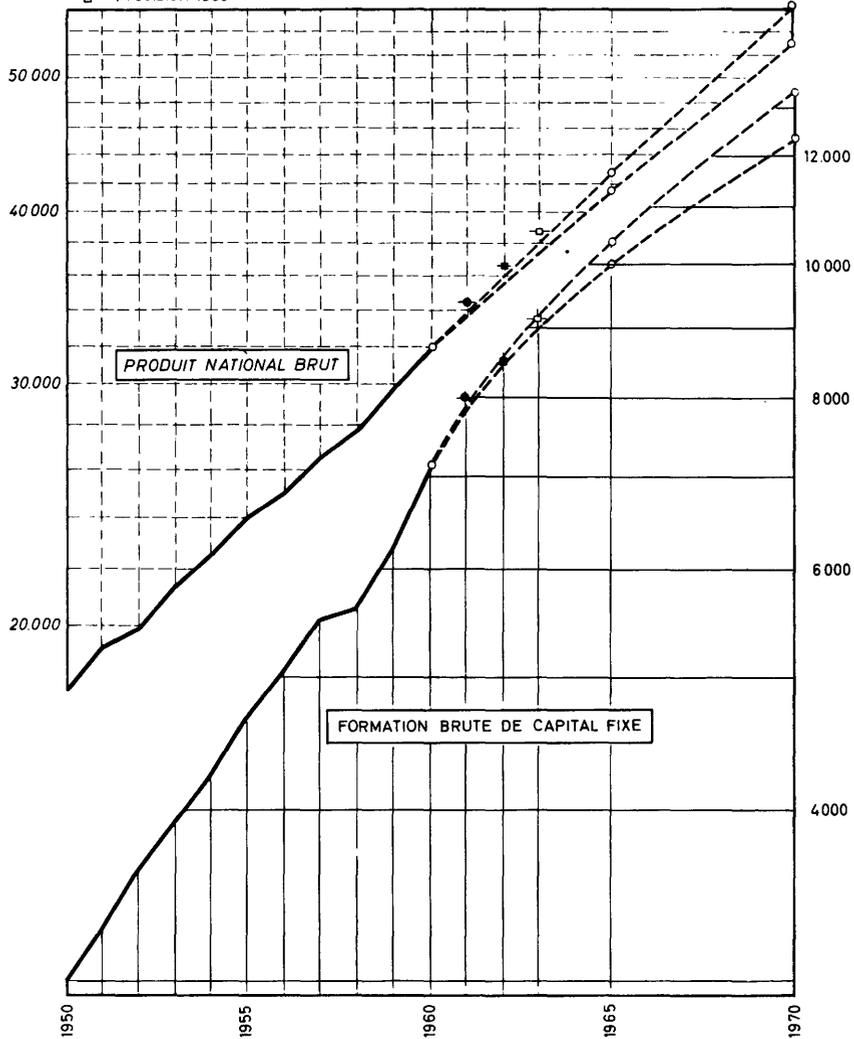
GRAPHIQUE N° 4

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DE 1950 A 1970

ITALIA

(en millions de US dollars aux prix et taux de change de 1960)

- Série de 1950 à 1960
- Projection de 1960 à 1965 et 1970
- Résultats de 1961
- Estimations 1962
- Prévision 1963



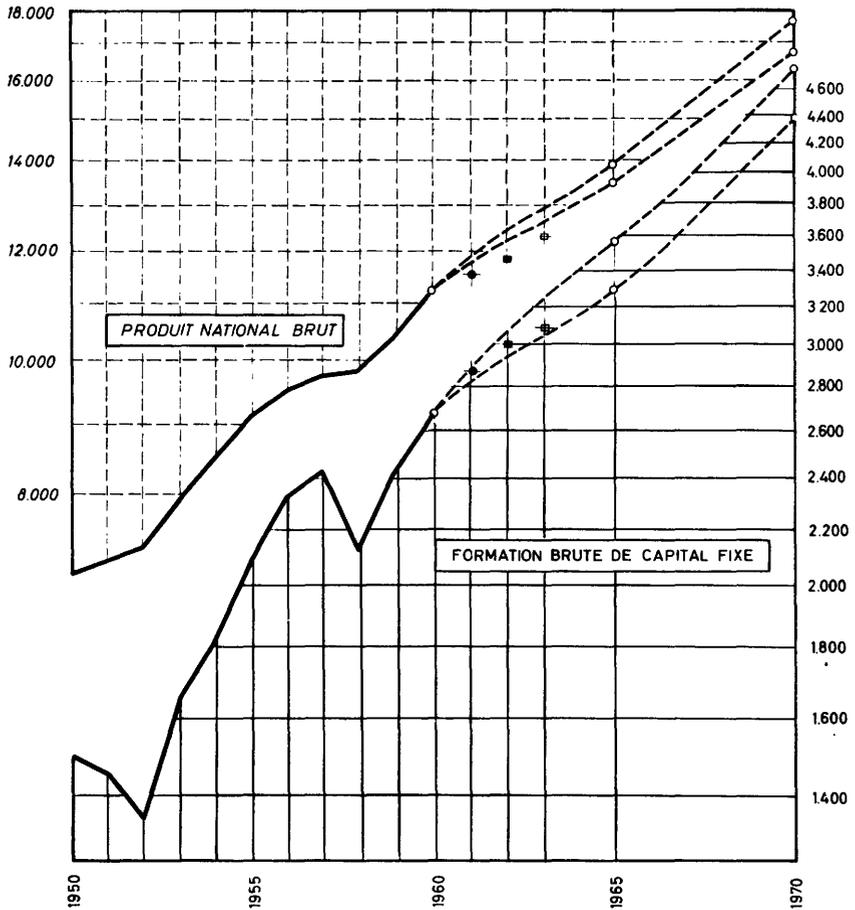
GRAPHIQUE N° 4

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DE 1950 A 1970

NEDERLAND

- Série de 1950 à 1960
- - - Projection de 1960 à 1965 et 1970
- Résultats de 1961
- Estimations 1962
- Prévision 1963

(en millions de U.S.dollars aux prix et taux de change de 1960)

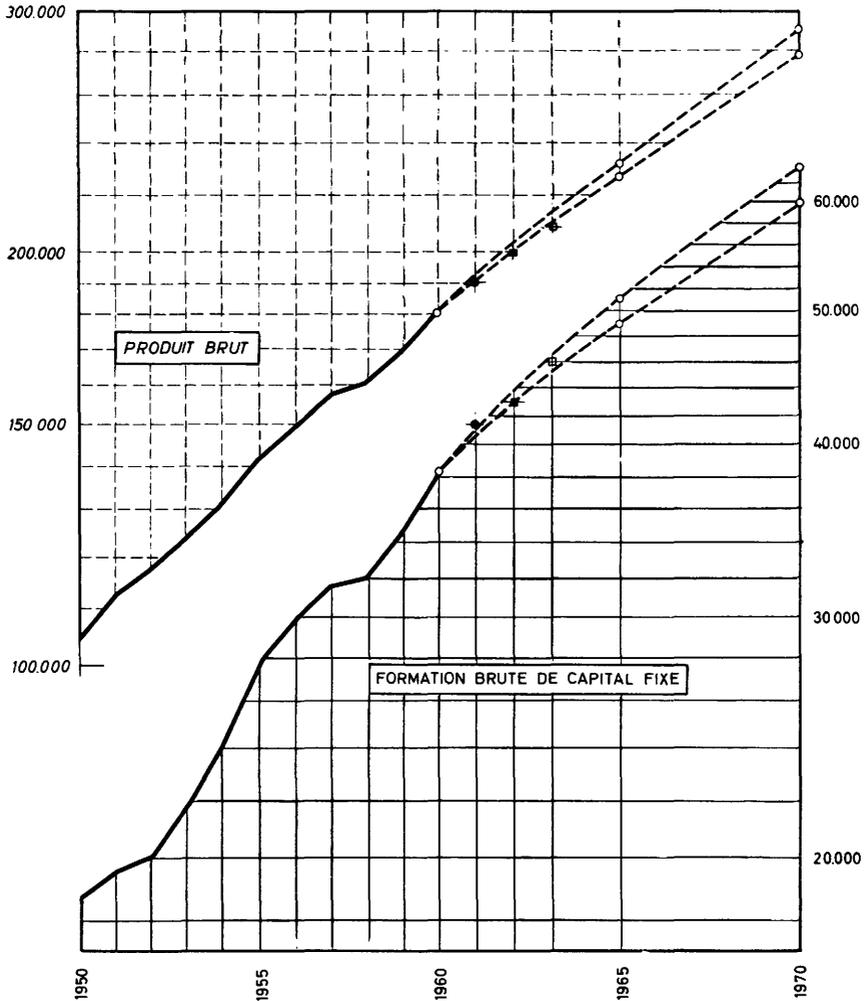


GRAPHIQUE N°

EVOLUTION DU PRODUIT NATIONAL BRUT ET DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DE 1950 A 1970

CEE-EWG-EEG

- Serie de 1950 à 1960
 - Projection de 1960 à 1965 et 1970
 - Resultats de 1961
 - ▼ Estimations 1962
 - Prévision 1963
- (en millions de U.S.dollars aux prix et taux de change de 1960)



SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

8071/1/XII/1962/5

FF 15,- FB 150,- DM 12,- Lit. 1870 Fl 11,- £ 1.1.6 \$ 3.-
